

# Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 2016-2019 (VERSION RÉVISÉE)







# Table des matières

Avant-propos . . . . .	5
Introduction . . . . .	6
Priorités de la 18 <sup>e</sup> Assemblée législative (révisées) . . . . .	8
<b>Mandat du Conseil exécutif (révisé)</b>	
Économie, environnement et changements climatiques	10
Éducation, formation et développement des jeunes . . .	16
Coût de la vie . . . . .	20
Sécurité et mieux-être communautaire . . . . .	24
Gouvernance . . . . .	30
Production de rapports . . . . .	34
<b>Annexes</b>	
A : Engagements du GTNO (révisés) . . . . .	35
B : Initiatives législatives . . . . .	50



# Avant-propos

Le 3 mars 2016, les députés de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative ont adopté à l'unanimité le mandat 2016-2019 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO). Ce mandat, qui explique clairement comment le gouvernement compte faire avancer les dossiers prioritaires de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative pendant ces quatre années, vise notamment à réaliser la promesse du gouvernement de meilleure transparence et reddition de compte.

En mai 2017, le GTNO et le Comité permanent des priorités et de la planification (CPPP) ont déposé leur rapport respectif de mi-parcours. Les deux rapports soulignent les progrès importants accomplis par le GTNO pour respecter ses engagements. Toutefois, de nouvelles données et facteurs externes, de même qu'un désir de plus grande transparence et d'une meilleure reddition de compte, nous ont poussés à réviser notre mandat et nos priorités afin qu'ils reflètent aussi bien que possible la direction que prendra la 18<sup>e</sup> Assemblée législative pour les deux prochaines années.

Le mandat 2016-2019 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a donc été revu en fonction des commentaires du CPPP et du caucus, de même que de l'auto-évaluation du GTNO quant à ses réalisations et au travail qu'il lui reste à faire. Les modifications apportées au mandat comprennent de nouveaux engagements et sous-engagements, l'élimination d'engagements redondants, et la restructuration et la clarification, lorsque c'était requis, des engagements établis en vue de faciliter le suivi et la production de rapports. Si ces changements ont permis de régler la majorité des points soulevés dans le rapport du CPPP, certains éléments nécessitent que nous revoyions certains objectifs et que nous améliorions les processus de production de rapports et de communication entre le GTNO et les comités permanents.

La révision de notre mandat a permis à tous les députés de se pencher sur les progrès accomplis pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, en plus de favoriser les échanges et la recherche commune de solutions dans l'intérêt supérieur des Ténos. Le GTNO est toujours convaincu de l'importance de collaborer avec tous les députés pour remplir ses engagements – les anciens comme les nouveaux – d'ici la fin de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative.

# Introduction



Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a la responsabilité envers tous ses résidents d'élaborer et de mettre en œuvre un plan à long terme intégré, afin que les citoyens, les collectivités et les régions de son territoire partagent les bienfaits d'une société en santé, juste, durable et prospère. Aux Territoires du Nord-Ouest (TNO), nous voulons avoir des citoyens en santé et heureux, un environnement bien géré qui contribue au bien-être économique et à la qualité de vie, et une économie forte qui génère des emplois et des occasions pour nos collectivités tout en apportant des fonds pour les programmes gouvernementaux.

Le GTNO demeure engagé à réaliser une vision d'avenir fondée sur le progrès social, la viabilité de l'environnement et le développement économique, vision qui repose sur un idéal de consensus gouvernemental fort doublé de priorités révisées acceptées par tous les membres de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative.

Un territoire florissant exige une société florissante. Tous les résidents des TNO devraient avoir la chance de jouir des bienfaits d'une vie territoriale prospère et bien gouvernée, de même qu'ils devraient pouvoir participer entièrement à une société saine et juste. Le GTNO s'engage à aider ses résidents à combler leurs aspirations, comme celles de leurs familles et de leurs collectivités.

La terre, c'est notre vie, et notre source de richesse et de mieux-être. Pour être en santé, les gens doivent pouvoir compter sur un environnement sain. Nos ressources naturelles peuvent soutenir une économie forte et durable que les résidents et les générations futures pourront tous se partager. Comme intendants de la terre, nous avons pour responsabilité de décider avec prudence de son utilisation, de son partage et de sa protection, d'une manière qui reflète les valeurs et les priorités de nos résidents.

Une économie florissante accorde aux résidents des TNO la chance de répondre à leurs besoins et de soutenir leurs familles, tout comme elle donne au gouvernement les moyens de financer les programmes et services dont notre population a besoin. Cela dit, notre économie ne peut prospérer sans une population éduquée et en santé. Nous avons besoin de gens pour lancer et exploiter des entreprises, et d'employés pour y travailler. Il nous faut une population bien instruite et formée, capable de jouer un rôle dans la vie économique du territoire.

Un gouvernement fort, efficace et efficient aidera les habitants du Nord à atteindre leurs objectifs sur les plans social, environnemental et économique. Tous les habitants du Nord doivent pouvoir influencer et orienter les décisions portant sur ce qui les touche le plus : leur économie, leur environnement et le genre de société qu'ils veulent. Une fois ces décisions prises, les gouvernements doivent avoir la capacité, l'autorité législative et les ressources financières pour les mettre en œuvre et rendre compte de leurs choix.

Notre prise de décision et notre planification continueront d'être guidées par des principes de respect, d'ouverture d'esprit et de collaboration, et ce, afin de rester à l'écoute de la population que nous servons et de vraiment répondre à ses aspirations. Nous continuerons de demander conseil à l'Assemblée législative et à la population représentée, et nous adopterons une perspective territoriale qui tiendra compte des besoins et des aspirations de chaque région et collectivité,

afin de décider conformément aux intérêts fondamentaux de tous les résidents. Nous demeurerons financièrement prudents et responsables, et nous utiliserons au mieux nos ressources limitées pour assurer la longévité des programmes et des services dont les résidents des TNO ont besoin afin de réaliser leurs espoirs et ceux du territoire.

Le présent mandat décrit la direction stratégique que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest compte prendre pour faire progresser les priorités mises à jour de la 18<sup>e</sup> Assemblée au cours des deux prochaines années. Notre objectif est d'assurer au territoire et à sa population un avenir stable et durable sous la houlette de l'Assemblée législative et de ses membres. Nous demeurons engagés à travailler dans chaque secteur pour faire avancer les priorités de l'Assemblée d'une manière qui répondra aux besoins immédiats et futurs et qui servira de base pour le succès à long terme de tous les habitants du Nord.





# Priorités de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative (révisées)

Ces priorités ont été mises au point par tous les membres de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative afin de guider leur travail au cours des quatre années de leur mandat. Elles ont initialement été déposées devant l'Assemblée le 17 décembre 2015, et ont été révisées à mi-mandat.

## Économie, environnement et changements climatiques

*La 18<sup>e</sup> Assemblée législative amènera une diversification économique et une gérance environnementale aux TNO :*

1. En investissant stratégiquement dans les infrastructures, la mise en valeur des ressources, le développement de la main-d'œuvre et l'économie du savoir;
2. En investissant dans les ressources et énergies renouvelables, l'agriculture, les arts, la pêche, le secteur manufacturier, le tourisme et l'exploitation traditionnelle;
3. En améliorant la coordination et l'efficacité des systèmes de gestion des ressources et en reconnaissant le savoir traditionnel, les accords de revendications territoriales et le transfert des responsabilités;
4. En travaillant, en collaboration avec des entreprises, des ONG et d'autres gouvernements, à l'atténuation des effets des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements.

## Coût de la vie

*La 18<sup>e</sup> Assemblée législative réduira le coût de la vie :*

1. En haussant l'accès à des habitations familiales sécuritaires et abordables, et en trouvant des solutions pour aborder le problème de l'itinérance;
2. En améliorant la sécurité alimentaire par la production alimentaire locale, l'exploitation traditionnelle et la cogestion des troupeaux de caribous et d'autres animaux;
3. En soutenant le recours à des technologies à haut rendement énergétique dans les secteurs résidentiels, commerciaux et publics;
4. En haussant la production et la transmission d'énergie renouvelable et de recharge;
5. En sollicitant l'investissement du fédéral dans la réduction du coût de la vie pour les habitants du Nord;
6. En rendant les services de garderie accessibles et abordables.

## Éducation, formation et développement des jeunes

*La 18<sup>e</sup> Assemblée législative favorisera l'apprentissage, l'acquisition d'habiletés, la formation et l'employabilité tout au long de la vie :*

1. En soutenant le développement d'une petite enfance de qualité en collaboration avec les organisations en place;
2. En augmentant les systèmes de soutien de la prématernelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année pour améliorer les retombées en éducation;

3. En augmentant les possibilités d'accéder à une éducation postsecondaire, à l'apprentissage de métiers et à l'accès à des établissements d'enseignement dans le Nord;
4. En augmentant la programmation culturelle en éducation et en revitalisant les langues autochtones;
5. En améliorant et promouvant les programmes de renforcement des capacités pour les jeunes.

### **Sécurité et mieux-être communautaires**

*La 18<sup>e</sup> Assemblée législative favorisera le mieux-être et la sécurité :*

1. En se concentrant sur la santé mentale et les dépendances par une offre de services locaux selon des méthodes culturellement appropriées;
2. En agissant pour que les aînés puissent vieillir chez eux;
3. En contrant les problèmes de crises familiales et de violence communautaire;
4. En encourageant la santé des familles au moyen d'interventions axées sur le mieux-être, la prévention et l'amélioration de la nutrition;
5. En offrant des choix de modes de vie sains et de leadership communautaire aux jeunes.

### **Gouvernance : améliorer la responsabilisation, la transparence et la collaboration**

*La 18<sup>e</sup> Assemblée législative changera sa façon de fonctionner :*

1. En collaborant et en favorisant les relations intergouvernementales avec les gouvernements autochtones;
2. En mettant de l'avant, en finalisant et en mettant en œuvre des ententes sur le territoire, les ressources et l'autonomie gouvernementale, y compris des initiatives continues faisant suite au transfert des responsabilités;
3. En haussant la transparence et la responsabilisation, et en consolidant le gouvernement de consensus par de meilleures communications;
4. En établissant des relations plus importantes avec les gouvernements communautaires et les intervenants;
5. En soutenant des initiatives conçues pour hausser le nombre de femmes voulant se présenter à des élections aux TNO.



# Économie, environnement et changements climatiques



La durabilité et la croissance de l'économie des TNO exigent un investissement stratégique, ainsi qu'une diversification et une modernisation axées sur la haute technologie et la réduction des émissions de carbone. Aux Territoires du Nord-Ouest, la contribution directe et indirecte du secteur des ressources non renouvelables représente le tiers de l'économie. Les activités minières et minérales sont, et resteront pour un certain temps, les plus grands donneurs d'emplois à salaires élevés aux TNO et les principaux moteurs de l'économie territoriale. Les retombées de la production de ressources non renouvelables permettent d'investir dans d'autres secteurs de l'économie, dans des systèmes énergétiques et dans la réduction du coût de la vie. Même si le prix du pétrole et du gaz et celui du diamant brut sont actuellement bas, le gouvernement reconnaît le besoin d'investir maintenant pour tirer profit plus tard de la demande de ressources.

Le secteur minier jouera un rôle important et continu dans l'économie des TNO. Néanmoins, le gouvernement soutient aussi la diversification économique en investissant stratégiquement dans le tourisme, la substitution des importations, le secteur manufacturier et d'autres activités locales reposant sur les ressources renouvelables, au Canada et ailleurs dans le monde. Le développement économique doit être soutenu par l'amélioration et l'intensification du développement des compétences pour le marché du travail afin que les résidents des TNO puissent tirer profit des perspectives d'emploi actuelles et futures. Grâce à l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources conclue par le gouvernement précédent, nous pouvons maintenant travailler avec le Canada, les gouvernements autochtones et les partenaires industriels et environnementaux pour continuer de faire croître et d'améliorer le système de réglementation. Le gouvernement croit en une approche responsable, durable et équilibrée de l'utilisation des terres. Il y arrivera en partenariat avec les habitants du Nord, au moyen d'une série de modifications législatives, d'une réglementation et d'une politique stratégique. Il nous faut travailler ensemble à créer des conditions favorisant l'investissement économique étranger et local tout en préservant les valeurs de durabilité. Cela signifie également répondre de manière stratégique aux changements climatiques en fonction des cibles d'émissions et des structures de prix reconnues à l'échelle internationale et nationale, tout en tenant compte de nos réalités géographiques et climatiques dans le Nord, qui font augmenter la consommation d'énergie et le coût de la vie.

Notre plan implique une reconduite de l'investissement dans le développement d'une main-d'œuvre nordique qualifiée, des investissements stratégiques dans les infrastructures, et un travail de partenariat visant l'amélioration du système de réglementation et l'adaptation aux changements climatiques. Pour y arriver, nous devons :

## **1. Investir stratégiquement dans les infrastructures, la mise en valeur des ressources, le développement de la main-d'œuvre et l'économie du savoir.**

- Nous travaillerons à obtenir des fonds pour faire progresser la planification et la construction de projets de transport, dont trois corridors prioritaires : la route de la vallée du Mackenzie, la route toutes saisons des Tłı̨chǫ et la route d'accès à la province géologique Slave.
- Nous renforcerons nos liens avec les partenaires du secteur privé dans les infrastructures de transport (ferroviaire, routier, aérien et maritime).
- Nous renforcerons les liens avec les partenaires du secteur public dans les infrastructures de transport, notamment en travaillant avec le fédéral au maintien des installations portuaires et des services maritimes fédéraux collectifs aux TNO, au rétablissement des conditions d'exploitation maritimes sécuritaires au port de Hay River et dans les sections clés du corridor du fleuve Mackenzie, et à l'amélioration de la cartographie et des aides au relèvement à la navigation.
- Nous continuerons de mettre en œuvre l'initiative gouvernementale de promotion des postes difficiles à pourvoir pour établir un lien entre les emplois régionaux vacants, les employeurs potentiels et la formation en milieu de travail pour les résidents.
- Nous mettrons sur le marché du travail plus de jeunes âgés de 18 à 24 ans en éliminant les obstacles à l'emploi par divers moyens : rehaussement des niveaux de scolarité atteints, développement professionnel, amélioration des services de soutien au perfectionnement professionnel pour mieux adapter les habiletés des employés aux besoins des employeurs.
- Nous augmenterons, en collaboration avec le fédéral, le nombre de travailleurs issus de l'immigration aux TNO et hausserons l'investissement par immigrant. Nous mettrons en œuvre une stratégie d'immigration permettant de prioriser la rationalisation des processus de demande, diffuserons davantage les programmes d'immigration et consoliderons nos services de soutien administratif.
- Nous soutiendrons l'exploration minérale et le secteur minier par la mise en œuvre de la Stratégie d'exploitation des minéraux. Nous saisirons les occasions de construire des infrastructures de transport qui permettent la mise en marché des ressources en refermant l'écart des compétences dans le secteur minier, en mettant en œuvre le Programme de mesures incitatives sur les activités minières, en élaborant et en proposant une Loi sur les ressources minérales et en appuyant les gouvernements autochtones dans la mise en valeur des activités liées au secteur minier.

## Économie, environnement et changements climatiques

- Nous élaborerons une stratégie à long terme pour attirer des investissements dans l'exploitation du pétrole et du gaz qui profiteront, sur les plans économiques et énergétiques, aux résidents et aux entreprises des TNO, tout en reconnaissant et en protégeant nos valeurs environnementales, sociales, culturelles et économiques.
- Nous veillerons à ce que les résidents puissent participer de manière significative à l'évaluation des avantages et des risques potentiels associés à l'exploitation des ressources, dont la fracturation hydraulique.
- Nous développerons et encouragerons l'essor de l'économie du savoir en prenant les actions suivantes :
  - ◇ Achever la liaison optique de la vallée du Mackenzie pour moderniser l'économie et permettre la croissance de tous les secteurs économiques.
  - ◇ Mettre en œuvre le plan stratégique de la Commission géologique des TNO, ce qui implique de mener des études géoscientifiques dans la province géologique Slave; de garantir l'accès à des connaissances géoscientifiques de qualité pour faciliter l'exploration et la découverte de ressources minérales; et de déterminer les conditions de pergélisol qui peuvent avoir des incidences sur le développement d'infrastructures.
  - ◇ Mettre en œuvre l'initiative PRÊT (« préparation sur les ressources et l'énergie pour les Ténos ») pour mieux informer et conscientiser la population au sujet de l'exploitation durable et responsable des ressources minières et énergétiques renouvelables et non renouvelables.
  - ◇ En partenariat avec d'autres organisations, soutenir la création d'un dépôt central pour faciliter la diffusion du savoir, la recherche, et le partage des pratiques exemplaires pour les exploitations agricoles du Nord; et promouvoir les pratiques agricoles novatrices, la serriculture et les technologies connexes.
  - ◇ S'inspirer de la vision énoncée dans le Plan d'action sur les connaissances des TNO : Recherches et priorités nordiques et dans d'autres instruments stratégiques, pour faciliter l'innovation et la production de savoirs (connaissances traditionnelles et locales, science occidentale, etc.) et pour améliorer en retour le processus décisionnel et les débouchés économiques durables.
  - ◇ Soutenir le développement et la croissance d'institutions et de programmes postsecondaires offerts aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).
  - ◇ Faire en sorte de créer un centre d'excellence nordique afin de promouvoir et d'appuyer la recherche, l'innovation et l'utilisation des connaissances traditionnelles autochtones et d'encourager des partenariats avec des universités, des gouvernements et d'autres organismes.
- Nous soutiendrons la croissance des sociétés d'aide aux entreprises autochtones et la capacité des gouvernements autochtones par la finalisation et la mise en œuvre de protocoles d'entente reflétant les objectifs liés aux possibilités économiques issues des revendications territoriales modernes.

- Nous appuierons les petites collectivités en bonifiant les programmes de création d'emploi, en renforçant les capacités communautaires et en favorisant de nouvelles possibilités de développement économique. Nous entendons :
  - ◊ Actualiser le Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) pour qu'il réponde aux besoins des entreprises et des entrepreneurs ténois, y compris au sein des petites collectivités.
  - ◊ Mettre en œuvre la Stratégie sur les perspectives économiques.
  - ◊ Améliorer le programme de Soutien à l'emploi dans les petites collectivités.
  - ◊ Élaborer et concrétiser une stratégie pour accroître l'emploi dans les petites collectivités. Cette stratégie orientera la mise en œuvre des programmes territoriaux et sera assortie d'un plan de mesure du rendement.
  - ◊ Former un comité sur les collectivités rurales et éloignées regroupant des ministres et des députés.
- Nous réduirons les impôts des petites entreprises.

## **2. Investir dans les ressources et énergies renouvelables, l'agriculture, les arts, la pêche, la foresterie, le secteur manufacturier, le tourisme et l'exploitation traditionnelle.**

- Nous agrandirons le secteur agricole en prenant les actions suivantes :
  - ◊ Mettre en œuvre une stratégie agricole.
  - ◊ Faciliter l'accès aux terres agricoles.
  - ◊ Mettre à jour les programmes de financement du secteur agricole.
  - ◊ Soutenir la formation pour les agriculteurs commerciaux.
- Nous investirons dans ce qui donne de la visibilité aux artistes et aux produits sur le marché, en investissant notamment de manière à présenter l'art et à hausser les ventes à l'échelle régionale.
- Nous soutiendrons l'industrie cinématographique afin de développer les habiletés et compétences des producteurs de films des TNO, de bâtir une infrastructure, de soutenir les équipes cinématographiques et les services de soutien, et d'aider au développement des plans promotionnels et communicationnels des films réalisés aux TNO.
- Nous finaliserons et mettrons en œuvre une stratégie de revitalisation de la pêche commerciale pour accroître la production de poissons, nous encouragerons et épaulerons les nouveaux arrivants dans le secteur de la pêche dans le Grand lac des Esclaves, nous sécuriserons et établirons des accès aux marchés locaux et émergents pour les pêcheurs, nous construirons une nouvelle usine de transformation du poisson à Hay River, et nous travaillerons avec la Coopérative Tu Cho à la promotion et à la mise en marché du poisson pris dans le Grand lac des Esclaves.
- Grâce à des ententes avec les collectivités, nous aiderons à établir et à agrandir les entreprises autosuffisantes qui vendent des produits provenant de l'exploitation de ressources renouvelables.

## Économie, environnement et changements climatiques

- Nous élaborerons une stratégie manufacturière nordique en collaboration avec l'industrie et l'Association des manufacturiers des TNO afin d'accroître le secteur manufacturier, de cibler les secteurs de croissance potentiels, et de promouvoir et mettre en marché des produits fabriqués aux TNO, et nous contribuerons à l'avancement professionnel et technologique de l'industrie.
- Nous accroîtrons l'offre touristique et fournirons des installations touristiques publiques de grande qualité. Pour ce faire, nous allons :
  - ◊ Agrandir et moderniser l'infrastructure de nos parcs et la signalisation.
  - ◊ Améliorer les installations le long des routes éloignées.
  - ◊ Construire de nouveaux parcs comme le parc territorial Doi'Toh dans la région du Sahtu.
- Nous augmenterons les exportations en travaillant avec les secteurs du tourisme, du diamant et de l'économie traditionnelle pour promouvoir les produits des TNO sur le marché international.
- Nous attirerons des investissements étrangers directs et nous publiciserons les minéraux, les fourrures, la pêche, les produits forestiers et le tourisme auprès des investisseurs et dans les marchés.
- Nous établirons des partenariats afin d'accroître les ressources disponibles pour les programmes économiques communautaires traditionnels, qui pourraient servir à soutenir, entre autres, les exploitants locaux, le tourisme culturel et l'économie de conservation.

### **3. Améliorer la coordination et l'efficacité des systèmes de gestion des ressources, la reconnaissance du savoir traditionnel, les accords de revendications territoriales et le transfert des responsabilités.**

- En utilisant le *Cadre sur l'utilisation et le développement durable des terres* du GTNO afin d'être clairs et transparents, nous allons :
  - ◊ Créer une série d'utilités définies pour le territoire collectif et des objectifs de durabilité.
  - ◊ Élaborer une méthode pour intégrer l'utilisation de notre territoire et les objectifs de durabilité dans les processus décisionnels du GTNO.
  - ◊ Élaborer une approche pour surveiller et évaluer le niveau de contribution des décisions du GTNO par rapport aux objectifs collectifs.
  - ◊ Achever les plans d'utilisation territoriale de tous les secteurs, y compris des régions sans entente sur le territoire ou les ressources, en collaboration avec les gouvernements autochtones.
  - ◊ Mettre en œuvre la structure de gouvernance adoptée pour la planification de l'utilisation territoriale dans le secteur de gestion du Wek'eezhii.
  - ◊ Finaliser le Cadre de gestion des terres à usage récréatif et le plan de gestion pour la périphérie de Yellowknife.

- ◊ Finaliser et mettre en œuvre le Plan d'action de conservation, afin de finaliser les secteurs protégés par les candidats.
- ◊ Créer le parc Thaidene Nene.
- ◊ Terminer et mettre en œuvre le plan d'action concernant la Stratégie sur la gestion des eaux.
- ◊ Développer et intégrer une approche détaillée sur la gestion des sites contaminés, qui inclut la priorisation, le partage de la responsabilité en collaboration avec d'autres gouvernements, la surveillance, et un système de sécurité financièrement sûr pour prévenir les dettes publiques.
- Afin de faire progresser notre vision territoriale de la gestion du territoire et des ressources conformément au *Cadre sur l'utilisation et le développement durable des terres*, nous améliorerons nos systèmes législatifs et réglementaires ainsi que nos politiques :
  - ◊ En élaborant et en proposant une Loi sur les ressources minérales.
  - ◊ En apportant des modifications à la *Réglementation sur l'exploitation minière aux TNO*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur les terres des TNO*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur les terres domaniales*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur les parcs territoriaux*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur les hydrocarbures*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur les opérations pétrolières*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur les eaux*.
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur la protection de l'environnement* (y compris l'élaboration d'une réglementation sur la qualité de l'air).
  - ◊ En élaborant et en proposant des modifications à la *Loi sur l'aménagement des forêts*.
  - ◊ En passant en revue la *Loi sur le fonds du patrimoine des TNO* et en élaborant des modifications à la lumière du transfert des responsabilités, pour assurer clairement un flux de rentrées et renforcer la gouvernance publique.
- Nous élaborerons une stratégie pour gérer les ressources et les bienfaits économiques et environnementaux potentiels pouvant être tirés des déchets ménagers, commerciaux et industriels, à partir de sources du secteur privé et dans nos municipalités.
- Nous continuerons de mettre en œuvre le Cadre et la politique sur le savoir traditionnel au GTNO, tout en travaillant avec les gouvernements autochtones pour concevoir un plan d'action visant à améliorer l'inclusion du savoir traditionnel dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de même que dans la prise de décisions correspondante.
- Nous soutiendrons le Programme de surveillance des effets cumulatifs (PSEC) greffé au processus réglementaire afin d'aider les collectivités à faire de la surveillance environnementale. Nous répondrons aux recommandations de la Vérification environnementale des TNO sur l'amélioration de la gestion environnementale.
- Nous négocierons avec le Yukon, le Nunavut et la Saskatchewan au sujet de l'achèvement des accords transfrontaliers sur l'eau.

**4. Travailler, en collaboration avec des entreprises, des ONG et d'autres gouvernements, à l'atténuation des effets des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements.**

- Nous élaborerons une stratégie territoriale sur les changements climatiques qui tient compte des demandes énergétiques nordiques et du coût de la vie, et qui reflète les engagements internationaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effets de serre, en explorant des options d'introduction de systèmes de tarification du carbone et en soutenant des initiatives locales différentes liées à l'énergie solaire, de biomasse, éolienne, géothermique et solaire.
- Nous travaillerons avec nos partenaires du territoire et de la fédération à la mise en œuvre d'une stratégie d'énergie canadienne, en participant à des groupes de travail intergouvernementaux sur l'efficacité énergétique, la livraison d'énergie, la technologie et l'innovation et la transition de notre pays vers une économie à faibles émissions de carbone.
- Nous réduirons l'utilisation du diesel pour le chauffage et l'électricité des collectivités hors réseau, en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, et nous définirons des cibles pour la réduction de gaz à effet de serre dans la Stratégie énergétique et le Cadre stratégique sur le changement climatique.
- Nous nous engageons à aider les administrations communautaires dans leurs innovations pour faire face aux changements climatiques, en soutenant l'élaboration de plans d'immobilisations des administrations communautaires et la planification des actifs, et en veillant à ce que la formation tienne compte des défis imposés par les changements climatiques.
- Nous soutiendrons la facturation nette en orientant clairement la politique sur la Régie des services publics (RSP), afin d'offrir une certitude qui permettra aux consommateurs de récupérer leurs investissements en énergie renouvelable.



# Éducation, formation et développement des jeunes



L'éducation est un élément clé dans l'atteinte des objectifs généraux d'un territoire fort et durable, où les collectivités et les résidents sont en santé. L'emploi et l'éducation sont inextricablement liés; en effet, 83 % des résidents âgés de 15 ans et plus qui ont une éducation postsecondaire occupent un emploi, comparativement à 49 % des résidents sans études, diplôme ou certification postsecondaires. L'emploi et l'éducation sont également fortement liés à la réduction des problèmes de santé, de criminalité et de logement.

Les résultats en éducation se sont améliorés avec le temps aux Territoires du Nord-Ouest, mais il y a toujours des lacunes, et des disparités entre les grandes et petites collectivités ainsi qu'entre les résidents autochtones et non autochtones demeurent apparentes.

L'amélioration des résultats en éducation exige une approche multidimensionnelle qui couvre aussi bien le développement de la petite enfance que le système d'éducation, sans négliger l'éducation postsecondaire et les programmes de formation. Les passerelles entre chaque étape doivent être claires et bien établies pour soutenir les résidents qui les traversent, à mesure qu'ils acquièrent les habiletés et le savoir dont ils ont besoin pour participer pleinement à la société. Au cours des dernières années, le GTNO a élaboré des cadres stratégiques clés, comme *Partir du bon pied* (un cadre d'action pour le développement du jeune enfant), le *Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation*, qui réforme le système, et le *cadre stratégique décennal Des compétences pour réussir*, associé à l'éducation postsecondaire et à la formation. Ces documents généraux proposent une voie à suivre, et il sera primordial que nous continuions à élaborer et mettre en œuvre des mesures pour soutenir les objectifs que nous avons définis, et que nous mesurons les résultats obtenus.

Notre plan consiste à continuer d'investir dans le développement de soins et services à la petite enfance de qualité, de soutenir le système de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année, de soutenir les possibilités qui s'ouvrent aux étudiants au postsecondaire, de consolider les programmes de langues et cultures autochtones, et de mettre en valeur nos jeunes pour les aider à grandir. Pour y arriver, nous devons :

## 1. Assurer le développement d'une petite enfance de qualité en collaboration avec les organisations en place.

- Nous mettrons en œuvre le cadre *Partir du bon pied* pour investir dans le développement de la petite enfance :
  - ◊ En travaillant avec des intervenants et des collectivités pour explorer les choix sur la gratuité de l'apprentissage préscolaire basé sur le jeu.
  - ◊ En révisant le modèle de financement des programmes autorisés pour la petite enfance.

- ◇ En renforçant les programmes autorisés pour la petite enfance par l'amélioration des ressources matérielles et une hausse de la formation des préposés à la petite enfance.
- ◇ En améliorant l'accès aux services d'intervention préventifs pour les enfants de 0 à 5 ans et les retombées de ces services, en fonction des résultats de l'évaluation des services de réhabilitation des TNO et en reconduisant les projets pilotes dans les régions du Dehcho, des Tłı̨chǫ et de Beaufort-Delta.
- ◇ En soutenant les parents par des programmes et des appuis leur permettant d'assurer à leurs enfants des bases solides.
- ◇ En travaillant de concert avec nos partenaires pour déterminer s'il faut des évaluations supplémentaires pour les enfants de trois et quatre ans entrant à l'école dès la nouvelle année scolaire 2018-2019.

## **2. Augmenter les systèmes de soutien de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année pour améliorer les retombées éducationnelles.**

- Nous mettrons en œuvre le Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation :
  - ◇ En mettant en œuvre la Directive sur l'intégration scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, qui offre une meilleure direction sur les rôles et responsabilités, qui hausse le nombre d'éducateurs au soutien des programmes et qui accroît l'accent mis sur la formation et la responsabilisation.
  - ◇ En mettant en œuvre la nouvelle mouture de la Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture de manière à renforcer le rôle des écoles dans leur soutien au développement des langues et de la culture autochtones au moyen de programmes.
  - ◇ En mettant en œuvre un cadre de responsabilisation polyvalent pour le système d'enseignement de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année avec un programme intégré et des processus de communication de l'information financière.
  - ◇ En créant des choix pour augmenter les approches qui mènent les élèves à l'obtention d'un diplôme, améliorer le taux de diplomation et fournir de plus grands réseaux d'éducation postsecondaire.
  - ◇ En agrandissant le projet pilote d'apprentissage à distance aux TNO pour accroître l'accès à l'éducation secondaire de deuxième cycle aux élèves dans toutes les collectivités.
  - ◇ En entreprenant une étude de planification des choix pour la gestion des services partagés à travers les commissions scolaires des TNO.

## Éducation, formation et développement des jeunes

### 3. Accroître les possibilités d'éducation postsecondaire, d'apprentissage de métiers et d'établissements d'enseignement nordiques.

- Nous entreprendrons des démarches pour combler l'écart de compétences. Pour ce faire, nous effectuerons un examen des principes fondateurs du Collège Aurora, nous actualiserons le plan stratégique et, au besoin, modifierons la *Loi sur le Collège Aurora* à la lumière des conclusions tirées. De plus, nous améliorerons les résultats des centres communautaires d'apprentissage, renforcerons le programme d'apprentissage et rehausserons nos services de perfectionnement professionnel.
- Nous offrirons en ligne un programme d'études sur la formation de gouvernements communautaires pour mettre en valeur des carrières centrées sur la gouvernance communautaire.
- Nous élaborerons une législation qui jettera les bases d'un système d'assurance qualité grâce auquel les établissements secondaires pourront être reconnus et autorisés par les TNO.
- Par l'intermédiaire du Collège Aurora et d'autres partenaires en éducation, nous élaborerons et promouvoir des programmes d'études postsecondaires conçus pour répondre aux besoins des TNO relativement aux métiers très recherchés définis dans le document intitulé *Prévisions et évaluation des besoins du marché du travail aux Territoires du Nord-Ouest de 2016*.

### 4. Augmenter la programmation culturelle et l'éducation, revitaliser les langues autochtones et promouvoir l'utilisation de langues officielles.

- Nous renforcerons la culture et le patrimoine aux TNO en mettant en œuvre une nouvelle *Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture*, renforcer le rôle des écoles dans le soutien au développement des langues autochtones et l'intégration de la culture dans les programmes, travailler avec le gouvernement du Canada au renforcement de l'Accord pluriannuel de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones, élaborer un plan d'action pour le Cadre stratégique sur la culture et le patrimoine, et travailler avec des intervenants afin de mettre à jour le Plan des TNO sur les langues autochtones : une responsabilité partagée de 2010.
- Nous finaliserons, conjointement avec les gouvernements autochtones, des partenaires en cogestion et des groupes d'utilisateurs traditionnels, un programme d'éducation approprié sur la chasse, conçu pour le Nord et offert dans toutes les collectivités des TNO.
- Nous travaillerons en collaboration avec la communauté francophone des TNO pour soutenir l'enseignement de la langue française.

### 5. Améliorer et promouvoir les programmes de mise en valeur de nos jeunes.

- Nous soutiendrons les possibilités s'offrant aux jeunes en assurant une programmation jeunesse efficace, comme les Brigades jeunesse, les Jeunes contributeurs, les Jeunes ambassadeurs, les Centres jeunesse et les Tournées jeunesse.

- Nous allons promouvoir et améliorer l'aide financière aux étudiants pour soutenir les jeunes des TNO dans leur développement d'aptitudes et d'habiletés afin qu'ils atteignent leur plein potentiel et répondent à la demande de main-d'œuvre territoriale.
- Nous mettrons en œuvre des programmes qui soutiendront les jeunes dans leurs collectivités et leurs écoles, afin d'encourager la production et la consommation d'aliments produits localement.



# Coût de la vie



Abaisser le coût de la vie est essentiel aux TNO si on veut améliorer la qualité de vie de nos résidents, attirer plus d'habitants sur le territoire et élargir les possibilités économiques pour les résidents, les investisseurs et les entrepreneurs. Le coût de la vie et les coûts d'exploitation sont plus élevés pour les citoyens et les commerçants des Territoires du Nord-Ouest. On le doit au prix de l'essence et de l'électricité considérablement supérieur au reste du Canada, au réseau de transport vieillissant et sous-développé qui fait monter le prix des marchandises, et aux frais de bâtiments et d'exploitation élevés qui rendent les logements coûteux. Ces facteurs résultent du climat des TNO, de l'éloignement par rapport aux grands marchés et d'une population assez petite et dispersée. Considérant que les taux d'intérêt sont relativement bas alors que le désir d'une meilleure qualité de vie et le besoin d'avoir une plus grande population sont élevés, le temps est venu de bâtir notre avenir.

Le gouvernement se prévaut des occasions de partenariat avec le gouvernement du Canada et les gouvernements locaux dans les secteurs mutuellement prioritaires, comme l'investissement dans les infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques. Nous reconnaissons que ceux et celles qui ressentent le plus intensément ce coût de la vie élevé au territoire sont nos résidents les plus vulnérables, y compris les sans-abri et les sans-emploi. On pourrait pallier ces conditions vulnérables en gérant mieux la faune, la flore et l'économie traditionnelle pour offrir des choix alimentaires locaux, en améliorant la coordination entre les gouvernements pour contrer l'itinérance et fournir des possibilités de logement, et en innovant pour aider les collectivités à délaissier l'onéreuse consommation de diesel.

Il faut investir à long terme pour solidifier les voies de transport permettant d'acheminer la marchandise jusqu'aux collectivités et d'envoyer nos ressources dans les marchés. L'expansion du potentiel hydroélectrique et la diversification de la production énergétique grâce aux sources solaires, éoliennes, de biomasse et de géothermie sont d'autres pistes à explorer. Nous croyons que pour améliorer la sécurité et l'abordabilité des logements, il faudra qu'on s'attarde à l'éventail complet des possibilités en matière d'habitation, y compris le partenariat sur les solutions à l'itinérance, en intégrant aux activités de planification et de construction une analyse de la demande projetée à long terme, et en ayant recours à une gestion sensée et à des structures de prix appropriées.

Tout en favorisant l'expansion et la modernisation des infrastructures d'énergie, de transport et de logement sur l'ensemble du territoire, nous continuons de surveiller de près les facteurs de coûts qui touchent directement les familles afin que les citoyens n'aient pas d'inquiétudes quant au logement, à l'alimentation et aux soins à apporter aux enfants et puissent donc participer à l'économie. Pour y arriver, nous devons :

## 1. Accroître l'accès à des logements sécuritaires et abordables, et trouver des solutions pour contrer l'itinérance.

- Nous continuerons de déployer des solutions de logement adaptées aux Territoires du Nord-Ouest :
  - ◊ En travaillant en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement pour faire face aux exigences associées à l'obtention de logements abordables et desservir les résidents des TNO.
  - ◊ En élaborant des approches programmatiques comme *Priorité au logement* pour faire face à la forte demande de logements pour personnes seules, y compris les sans-abri.
  - ◊ En révisant l'aide aux sans-abri des TNO et en mettant en œuvre des recommandations qui améliorent la cohérence des politiques et des programmes entre les ministères.
  - ◊ En mettant en œuvre des services de gestion immobilière communautaires dans les collectivités rurales et éloignées pour améliorer les niveaux de service.
  - ◊ En élaborant des options pour rationaliser les structures de prix des services publics pour le logement public, afin de favoriser l'autonomie.
  - ◊ En démolissant des unités de logements vacants rendus inhabitables, de manière à soutenir les exigences territoriales d'investissement dans de nouveaux logements.
  - ◊ En élaborant des options pour soutenir les gouvernements autochtones et locaux dans leurs aspirations en matière de logements et des initiatives pour contrer l'itinérance.
  - ◊ En veillant à ce que les programmes et services de logement reflètent les valeurs et les priorités des collectivités.
  - ◊ En mettant sur pied des programmes et services qui répondent aux besoins impérieux en matière de logement.
  - ◊ En réduisant de 250 le nombre de foyers ayant des besoins fondamentaux en matière de logement dans le territoire au cours des 3 prochaines années.
  - ◊ En mettant sur pied un plan exhaustif chiffré en détail pour réduire les besoins fondamentaux.
  - ◊ En faisant en sorte que le gouvernement fédéral exerce plus de pressions pour mettre un terme à la réduction continue du financement des coûts de fonctionnement et d'entretien de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
  - ◊ En nous préparant à tirer profit au maximum des fonds fédéraux au logement, le cas échéant.
- Nous soutiendrons la planification communautaire afin d'aider à rendre accessibles des terres pour la construction de logements du marché abordables et afin de soutenir les gouvernements communautaires à composer avec les propriétés abandonnées dans leur collectivité.

## Coût de la vie

- Nous chercherons à remédier à la pénurie de logements dans les collectivités ayant un pouvoir d'imposition en collaborant avec les différents intervenants, dont le secteur privé, les autres gouvernements et les organismes tiers.

### **2. Améliorer la sécurité alimentaire en encourageant la production locale, l'exploitation traditionnelle et une gestion efficace de la flore, de la faune et des troupeaux de caribous.**

- Nous allons développer et mettre en œuvre une stratégie de gestion pluriannuelle du caribou de la toundra aux Territoires du Nord-Ouest.
- Nous élaborerons un plan à terme pour le caribou boréal des Territoires du Nord-Ouest.
- Nous élaborerons des stratégies de gestion de la faune et de la flore pour les trois troupeaux de bison des bois et continuerons de surveiller les populations de bœufs musqués et d'orignaux.
- Nous élaborerons des programmes concernant les aliments prélevés dans la nature, afin de promouvoir des possibilités pour la consommation d'aliments comme le poisson, les animaux sauvages, les petits fruits et les champignons.

### **3. Avoir recours à des technologies écoénergétiques dans les secteurs résidentiels, commerciaux et publics.**

- Nous accroîtrons et améliorerons l'accès aux primes pour les résidents, afin qu'ils achètent des produits écoénergétiques; nous aiderons les entreprises, les immeubles en copropriétés et les coopératives à investir dans la conservation et l'efficacité énergétique, et nous soutiendrons les résidents et les collectivités pour qu'ils puissent investir dans les énergies renouvelables comme l'énergie solaire.
- Nous créerons un plan d'action énergétique triennal en tirant parti des investissements des trois dernières années et des retombées de l'évaluation du plan énergétique.
- Nous aiderons les gouvernements communautaires à améliorer leur efficacité et conservation énergétiques, à réduire l'impact des changements climatiques par la mise en place de plans d'énergie, d'actifs et d'immobilisations, et à veiller à ce que la formation tienne compte des défis liés aux changements climatiques; nous permettrons en outre aux administrations communautaires d'utiliser les taxes d'améliorations locales pour aider les résidents et les entreprises à optimiser leur rendement énergétique et à adopter des technologies d'énergies renouvelables.
- Nous améliorerons l'efficacité énergétique des logements sociaux.

### **4. Accroître la production et la transmission d'énergie renouvelable et d'énergie de remplacement.**

- Nous mettrons en place une nouvelle stratégie énergétique pour les TNO, qui inclura des solutions d'énergies renouvelables et de remplacement, des actions que le GTNO et ses partenaires pourront entreprendre pour atteindre les cibles de réduction des gaz à effet de serre issus de la production de chauffage et d'électricité, de même qu'une stratégie décennale pour investir des fonds fédéraux et autres dans des projets énergétiques.

- Pour remplacer progressivement le diesel, nous continuerons d'élaborer et de proposer des initiatives axées sur :
  - ◊ L'énergie hydroélectrique et les lignes de transmission, y compris l'expansion de la centrale de Taltson.
  - ◊ Les projets éoliens, y compris celui d'Inuvik High Point, et les études de faisabilité pour d'autres régions et collectivités.
  - ◊ Les projets d'énergie solaire.
  - ◊ Les projets de bioénergie.
  - ◊ La demande de financement fédéral en vertu du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*.
- Nous utiliserons mieux nos ressources hydroélectriques actuelles en explorant des choix pour réagir à la baisse des eaux du réseau hydroélectrique du Slave Nord, améliorer la surveillance du système hydroélectrique et la gestion du réservoir, et trouver des façons d'utiliser les surplus du réseau hydroélectrique de Taltson dans la région du Slave Sud et au-delà.

## **5. Solliciter les investissements fédéraux pour réduire le coût de la vie des habitants du Nord.**

- En collaboration avec nos partenaires du Yukon et du Nunavut, nous travaillerons avec le gouvernement du Canada pour augmenter d'au moins 33 % la déduction fiscale fédérale, avec indexation au coût de la vie, pour les résidents du Nord.
- Nous aiderons les gouvernements communautaires à accéder au financement fédéral dans le cadre du plan *Investir dans le Canada*, afin qu'ils puissent améliorer leurs infrastructures publiques.
- En collaboration avec nos partenaires du Yukon et du Nunavut, nous travaillerons avec le gouvernement du Canada pour hausser les investissements fédéraux d'au moins 40 M\$ sur quatre ans pour le programme Nutrition Nord et nous chercherons à améliorer la transparence, la responsabilisation et l'efficacité du programme fédéral dans son ensemble.
- Nous participerons à toutes les délibérations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui visent le Nord, pour assurer aux résidents des TNO des services à large bande et de télécommunications concurrentiels et abordables.

## **6. Rendre les services de garderie accessibles et abordables.**

- Nous améliorerons l'accessibilité, l'abordabilité et l'inclusion des services de garde des TNO afin que les enfants de 0 à 5 ans puissent y profiter d'un milieu d'apprentissage et de développement enrichissant et de qualité. Nous voulons :
  - ◊ Faciliter la création de programmes et de places en garderie dans toutes les collectivités.
  - ◊ Garantir la pérennité des programmes de développement de la petite enfance déjà en place.
  - ◊ Créer un plan d'action établissant une approche graduelle afin de rendre les services de garde accessibles et abordables.

# Sécurité et mieux-être communautaires



Une bonne partie du contexte social des TNO est le fruit de facteurs historiques comme la colonisation, les pensionnats, la rapidité des changements culturels et l'usurpation du pouvoir décisionnel des habitants sur leur propre destinée. Des écarts importants existent entre les conditions sociales des habitants des TNO et ceux du reste du Canada, de même qu'entre les résidents autochtones et non autochtones des TNO, entre les hommes et les femmes, et entre les personnes qui habitent des collectivités plus ou moins grosses. La plupart des conditions s'améliorent avec le temps au territoire; il y a, en l'occurrence, une hausse du taux de diplomation et une baisse des taux de crimes violents et de mortalité infantile. Des signes montrent que l'intervention dans les premiers stades de la vie, des mesures préventives et l'existence de systèmes sociaux durables permettant de reconnaître les causes profondes comme la culture et l'histoire peuvent avoir des effets réels.

Le mieux-être et la sécurité des collectivités commencent par des services de soutien qui incitent les gens et les familles à s'occuper de leur santé. Des modes de vie sains (et une santé mentale équilibrée) peuvent être créés par la promotion de l'activité physique, du bénévolat, des relations familiales positives et du contact avec la nature. Nous croyons que ces choses aident à prévenir les maladies chroniques, la violence familiale et l'oisiveté. Il faut donc agir tôt, avant la naissance des enfants et lorsqu'ils ont moins de cinq ans, et continuer tout au long de la vie, jusqu'à la planification des mesures requises pour assurer l'indépendance des aînés à l'endroit où ils se sentent le mieux. Lorsque des problèmes de santé mentale surgissent, notamment chez les jeunes, nos collectivités et notre système de santé doivent pouvoir offrir des services qui tiennent compte de notre culture, de notre emplacement et de notre contexte social. Lorsque des maladies chroniques sont diagnostiquées, il faut que des spécialistes de la santé qui comprennent la culture et les dimensions historiques des soins de santé aux TNO puissent s'en occuper tôt. Lorsque surgissent la violence familiale et le crime, il faut des mesures sur place pour assurer la réintégration des délinquants et la guérison des familles. Le gouvernement territorial est un partenaire qui assure le mieux-être et la sécurité de ses collectivités, aux côtés des familles, des groupes communautaires, de la police, des tribunaux et des écoles.

Nous prévoyons continuer nos activités de prévention qui incitent à adopter des modes de vie sains et à bâtir des familles fortes, et qui exigent la mise en place de systèmes durables et responsables accessibles au besoin. Il faut aussi planifier le mieux-être individuel de la naissance jusqu'à la vieillesse, tout en gardant à l'esprit notre histoire et notre culture, et en misant sur les nombreuses forces de nos résidents pour que nous nous destinions à un avenir meilleur. Pour y arriver, nous devons :

## **1. Nous pencher sur la santé mentale et les dépendances, en assurant localement des services offerts au moyen de méthodes culturellement appropriées.**

- Pour accroître l'accès à des programmes et à des services culturellement appropriés, nous élaborerons un cadre complet sur la santé mentale et les dépendances :
  - ◊ Qui accorde la priorité aux services de consultation externe en santé mentale, avec une attention particulière aux services de santé mentale des jeunes dans les écoles et dans la collectivité au sens large.
  - ◊ Qui aborde le problème des écarts dans les services communautaires intégrés.
  - ◊ Qui évalue nos programmes de guérison des dépendances dans la nature.
  - ◊ Qui modèle une équipe mobile pour le traitement des dépendances.
  - ◊ Qui accroît les choix de traitements à l'échelle locale et régionale, y compris les suivis.
  - ◊ Qui compile des données de base pour que le gouvernement puisse rendre mieux compte du rendement des services sur la santé mentale et les dépendances.
- En tenant compte de la santé mentale et des dépendances, nous examinerons des façons novatrices de prévenir et de réduire le crime par une gestion de cas intégrée, des tribunaux de mieux-être, des tribunaux offrant des choix de traitement de la violence domestique, et des programmes correctionnels culturellement appropriés.
- Nous aiderons davantage les collectivités en crise en veillant à ce qu'il y ait des interventions appropriées en cas de suicide. Ainsi, nous allons :
  - ◊ Former une équipe constituée de membres du personnel de l'administration centrale et des bureaux régionaux pour constituer un réseau d'intervention qui soit en mesure d'assister les collectivités en cas de crise.
  - ◊ Leur fournir des formations axées sur les traumatismes et l'aide après un stress dû à un incident grave.
  - ◊ Prévoir une capacité d'intensification de manière à ce que chaque membre d'une équipe dans le réseau soit couvert.
  - ◊ Utiliser l'expertise des membres du réseau pour améliorer les activités de prévention du suicide.
  - ◊ Mettre en place un cadre de suivi pour le programme.

## **2. Prendre des mesures pour que les aînés puissent vieillir chez eux.**

- Nous soutiendrons les aînés, afin qu'ils vivent dans leur propre maison le plus longtemps possible, et nous veillerons à offrir les soutiens adéquats à ceux qui ne le peuvent pas :
  - ◊ En passant en revue les programmes actuels afin de prévoir, sur une période de 20 ans, les besoins politiques et financiers.
  - ◊ En révisant les projections en capital pour les soins à long terme et les places en établissement pour personnes atteintes de démence.

## Sécurité et mieux-être communautaires

- ◇ En élaborant des choix de financement pour les centres de soins de longue durée.
- ◇ En proposant un cadre de réglementation pour les soins à long terme.
- ◇ En élaborant et en mettant en œuvre un plan d'action pour améliorer les services de soins à domicile et de soins communautaires.
- ◇ En élaborant et en mettant en œuvre un plan d'action pour augmenter les services de soins palliatifs.
- ◇ En construisant plus d'appartements pour les aînés autonomes.
- ◇ En faisant la promotion de travaux d'entretien, de rénovation et de mobilité pour aider les aînés à vieillir chez eux.

### 3. Favoriser la santé des familles par le mieux-être, la prévention et une meilleure alimentation.

- Nous continuerons de mettre en œuvre le plan d'action *Bâtir des familles plus fortes* pour transformer les services à l'enfance et à la famille :
  - ◇ En vérifiant la conformité par rapport à la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*.
  - ◇ En mettant en œuvre une approche standardisée pour évaluer les besoins immédiats des enfants au chapitre de la sécurité et des risques.
  - ◇ En élaborant des mesures sur le nombre de cas et la charge de travail pour la protection de la jeunesse, de manière à surveiller et à faire le suivi des ressources requises pour assurer la conformité à la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*.
  - ◇ En révisant les normes et les méthodes de prestation du programme Initiative santé-famille pour déterminer s'il y a des moyens plus efficaces d'atteindre les familles à risque.
- Nous explorerons des choix pour étendre au-delà de Yellowknife le programme médiation-parentage après une séparation ou un divorce.
- Nous continuerons de soutenir les enfants et les familles à risque au moyen d'approches de prévention et de collaboration :
  - ◇ En introduisant un outil d'évaluation du risque pour permettre aux préposés à la protection de l'enfance de soutenir plus efficacement les familles.
  - ◇ En assurant des services de garde d'enfants axés non seulement sur la sécurité, mais aussi sur la stabilité et le développement des enfants.
  - ◇ En améliorant la coordination, la prestation et l'efficacité des services aux familles au moyen d'un modèle de soins intégrés.
  - ◇ En améliorant les soutiens du système pour les enfants et les familles autochtones, y compris les compétences culturelles des fournisseurs de services.

- Nous continuerons de mettre en œuvre le programme Partir du bon pied pour améliorer le développement de la petite enfance :
  - ◊ En améliorant la santé buccale et les retombées sur la croissance des enfants entre 0 et 5 ans.
  - ◊ En élaborant des choix pour accroître l'accès à des services de naissance et de soins prénataux et postnataux, y compris un modèle territorial de services de sage-femmes.
  - ◊ En soutenant les initiatives de mieux-être communautaire par du financement pour le développement de la petite enfance et par une expertise sur le sujet.
- Nous réduirons le fardeau des maladies chroniques en promouvant des modes de vie sains et en améliorant le dépistage et la gestion, en nous concentrant spécifiquement sur :
  - ◊ La promotion d'une alimentation saine dans les collectivités des TNO par divers programmes, dont les programmes Cuisine collective santé-famille et « Non aux boissons gazeuses ».
  - ◊ La tenue dans les collectivités de foires sur le thème « vivre en santé ».
  - ◊ Une hausse de la sensibilisation et de l'accès aux moyens pour cesser de fumer.
  - ◊ La standardisation de l'accès au dépistage du cancer à travers les TNO.
  - ◊ Le développement de soutiens améliorés pour les patients et les familles qui combattent le cancer.
  - ◊ Les outils et la formation à donner aux fournisseurs de soins de santé pour qu'ils soutiennent les patients et les familles aux prises avec la gestion de maladies chroniques comme le diabète.
  - ◊ L'élaboration et le dépôt de mesures législatives révisées sur le contrôle du tabac.
  - ◊ Une augmentation de la production et de l'offre d'aliments locaux comme le poisson, d'aliments prélevés dans la nature et de produits maraîchers.
- Nous continuerons l'intégration du système des services de santé et de services sociaux (y compris les démarches pour que l'Administration des services de santé et de services sociaux de Hay River passe au public) en vue d'améliorer les soins offerts aux citoyens, en clarifiant les échéanciers, en nommant des membres de la population aux Conseils de mieux-être régionaux et au Conseil de direction des services de santé et de services sociaux des TNO, en achevant de définir les rôles et responsabilités, et en assurant une prestation de services sans discontinuité à tous les résidents durant la transition.
- Nous continuerons à collaborer pour réduire la pauvreté aux TNO en finançant des partenaires communautaires, en réunissant des intervenants, en achevant de définir les indicateurs qui permettent une évaluation du rendement, en compilant des données à partir de ces indicateurs dans un rapport annuel, en créant des options complémentaires de mesures à prendre, et en garantissant l'amélioration continue de la qualité de la gestion du Fonds anti-pauvreté à partir des résultats des évaluations.
- Nous assurerons la mise en place de soutiens et de programmes efficaces pour les personnes

## Sécurité et mieux-être communautaires

handicapées en préparant un inventaire des systèmes de soutien du GTNO actuellement accessibles, puis en répondant aux évaluations antérieures sur les soutiens gouvernementaux.

- Nous élaborerons et mettrons en œuvre une stratégie sur les activités physiques pour que tous les résidents des TNO améliorent leur santé et leur forme.
- Nous finaliserons un plan stratégique pour améliorer la programmation actuelle et construire de nouvelles initiatives de partenariat pour soutenir des modes de vie sains et traditionnels durables.
- Nous ferons la promotion du bénévolat en assurant une programmation efficace comme le Fonds du Programme de développement des bénévoles, le Prix du bénévole par excellence, le Fonds de stabilisation des ONG et le Programme communautaire de reconnaissance des bénévoles.
- Nous réduirons la pauvreté aux TNO en mettant en œuvre les engagements du GTNO figurant dans le plan d'action anti-pauvreté territoriale, en continuant de travailler avec nos partenaires pour faire progresser le plan et en soutenant les priorités des collectivités pour le mieux-être.
- En collaboration avec les résidents, les collectivités, les gouvernements autochtones et les autres intervenants, nous élaborerons et concrétiserons les politiques, les programmes et les régimes législatifs nécessaires à la légalisation du cannabis aux Territoires du Nord-Ouest.
- Nous travaillerons avec tous les intervenants appropriés, y compris les organisations non gouvernementales travaillant avec les personnes handicapées, pour compléter l'examen des programmes et développer un cadre stratégique et un plan d'action quinquennal pour assurer la mise en place de soutiens et de programmes efficaces pour les personnes handicapées.

### 4. Contrer les problèmes de crises familiales et de violence communautaire.

- Nous renforcerons des initiatives et des partenariats pour prévenir et réduire la violence familiale :
  - ◇ En examinant la possibilité d'étendre le Tribunal sur les options de traitement en matière de violence familiale au-delà de Yellowknife et de Hay River.
  - ◇ En offrant de la formation, de l'information publique et une intervention directe sur les protections offertes dans le cadre de la *Loi sur la protection contre la violence familiale*.
  - ◇ En soutenant cinq refuges pour victimes de violence familiale à travers les TNO et les activités d'ensemble des gens qui travaillent dans ces refuges.
  - ◇ En offrant du financement pour élaborer des protocoles sur la violence familiale et des équipes d'intervention dans les régions sans refuge.
  - ◇ En soutenant la programmation pour les enfants ayant été témoins de violence.
  - ◇ En continuant de mettre en œuvre la campagne de publicité sociale « Avant qu'il soit trop tard » sur la violence familiale.
  - ◇ En continuant de soutenir le programme de guérison pour hommes qui s'adonnent à

la violence dans leurs relations intimes, comme le Programme de guérison Wek'eahkaa « Un nouveau jour ».

- Nous soutiendrons la GRC et les collectivités dans leurs efforts pour renforcer les partenariats, afin de prévenir et de répondre à la violence, en soutenant l'élaboration dans chaque collectivité de plans d'action pour le maintien de l'ordre conformément aux priorités communautaires.
- Nous chercherons à améliorer l'accès à la justice aux TNO en élargissant les programmes communautaires d'approche légale, en facilitant l'accès à des services juridiques en droit familial pour aider les membres de la famille non représentés à leur première présence au tribunal de la famille, et en élargissant l'éducation publique aux programmes et aux services pour que les gens connaissent l'aide disponible et le moyen d'y accéder.
- Nous améliorerons notre réponse sociale à la réduction de la criminalité en examinant et en analysant les indicateurs sociaux, en menant une recherche sur ce qui contribue à réduire la criminalité et en identifiant les écarts dans la programmation territoriale.
- Nous mettrons en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation qui relèvent du gouvernement territorial, notamment ceux liés à la violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones.
- Nous soutiendrons la Table ronde et l'enquête nationale sur les femmes autochtones assassinées ou disparues, et y participerons, en collaboration avec les familles, les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral et d'autres organisations.
- Nous implanterons un programme territorial de service 911, ce qui implique notamment d'établir une nouvelle législation territoriale pour gérer ce système.

##### **5. Créer des occasions de vivre sainement et offrir une animation sociale à nos jeunes.**

- Nous financerons des programmes parascolaires visant à développer le savoir-faire physique chez les jeunes et nous veillerons à ce que le Programme de résilience pour enfants et jeunes soit un succès.
- Nous favoriserons l'apprentissage de la résilience chez les jeunes en aidant le personnel scolaire à enseigner les pratiques d'autorégulation.

# Gouvernance

Aux TNO, la gouvernance continue d'évoluer à mesure que les gouvernements territoriaux, régionaux et locaux prennent de nouvelles responsabilités. Ce qui n'a pas changé, c'est le rôle significatif et continu que jouent le respect et la reconnaissance dans la gouvernance nordique. Grâce à l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources conclue par l'ancien gouvernement, nous pouvons désormais évoluer vers une plus grande durabilité territoriale, au moyen de systèmes de gestion des terres, des ressources et de l'eau efficaces et coordonnés. Pour réussir, nous devons établir et maintenir des relations fortes entre notre gouvernement et nos partenaires des administrations autochtones et communautaires.

Nous pensons qu'une meilleure gouvernance commence par un meilleur gouvernement des TNO. Un gouvernement de consensus évolue constamment, et pour soutenir cette évolution, le présent gouvernement continuera à travailler pour mieux informer le public sur le processus décisionnel et mieux intégrer le public au système. Avec la nomination d'un ministre responsable de la Consultation du public et de la Transparence, nous allons de l'avant avec une politique plus ferme sur l'ouverture gouvernementale, en augmentant les communications, la prestation de services et la façon de commercer. De là, nous comptons diriger le pays en établissant progressivement des liens avec les gouvernements autochtones, et en reconnaissant que ces liens seront non seulement bénéfiques pour les gouvernements autochtones, mais renforceront aussi tous les gouvernements. De plus, en résolvant les accords sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementales actuellement en suspens, la certitude de promouvoir le développement économique sera accrue. Les gouvernements communautaires jouent des rôles plus importants dans la gouvernance des TNO, mais ils exigent toujours des investissements, de la formation et une mise en valeur pour que leurs infrastructures, leurs systèmes décisionnels et leurs processus de planification reflètent les besoins des gens qui y vivent. Finalement, le gouvernement doit intervenir dans le problème de la sous-représentation chronique des femmes à des postes électoraux aux TNO, mais cette promotion et facilitation gouvernementale doit s'accompagner du soutien d'autres groupes sociétaux favorisant l'accès des femmes à des rôles de direction.

Nous continuerons de mettre en place des initiatives favorisant une gouvernance ouverte, moderne et transparente, en continuant de travailler avec les gouvernements partenaires autochtones et communautaires pour conclure des ententes, augmenter nos capacités et soutenir les efforts de hausse participative et de réussite des femmes en politique. Pour y arriver, nous devons :

## 1. Collaborer et favoriser les relations intergouvernementales avec les gouvernements autochtones.

- En accord avec la politique sur le respect, la reconnaissance et la responsabilité, nous inviterons tout gouvernement régional ou communautaire autochtone ne formant pas un regroupement à renforcer ses relations intergouvernementales avec le GTNO par la négociation d'un protocole d'entente intergouvernemental.
- Nous consulterons les gouvernements autochtones pour achever la prochaine phase d'établissement de la réglementation de la *Loi sur la faune*.

- Nous travaillerons en partenariat avec les gouvernements autochtones pour explorer la conception et le lancement d'un programme de formation pour les gouvernements des Premières nations ayant des responsabilités de nature municipale, afin d'aider à améliorer la gouvernance et la capacité de gestion de ces gouvernements.
- Nous chercherons à résoudre les ententes en suspens sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale avec les gouvernements d'Akaitcho et du Dehcho, la nation des Métis des TNO, le gouvernement Acho Dene Koe et le gouvernement du Canada durant la session gouvernementale, et nous préconiserons que soit accordé un intérêt particulier à la quantité de terres lors de nos négociations.
- Nous fournirons du financement aux gouvernements communautaires autochtones et nous travaillerons avec les collectivités pour élaborer des plans de mieux-être qui répondent aux besoins locaux et aux priorités.
- Nous continuerons à soutenir le Conseil intergouvernemental en vue de la mise en œuvre d'un projet de gestion coopérative et collaborative des terres et des ressources, comme défini dans l'Accord de transfert des responsabilités sur les terres et les ressources.

## **2. Faire avancer, finaliser et mettre en œuvre des ententes sur le territoire, les ressources et l'autonomie gouvernementale, y compris des initiatives continues faisant suite au transfert des responsabilités.**

- Nous chercherons à mettre en place un comité paritaire entre les membres du Conseil exécutif et les membres titulaires pour partager l'information et discuter d'approches sur l'avancement des accords sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale, ainsi que des initiatives pour améliorer les relations avec les gouvernements autochtones.
- Nous travaillerons avec les gouvernements autochtones pour développer conjointement la capacité de leurs ressources humaines, en terminant et en évaluant par exemple le projet pilote actuel avec le Gwich'in Tribal Council.
- Nous poursuivrons une entente avec le gouvernement fédéral sur la gestion des ressources en mer.
- Nous travaillerons pour améliorer la gestion des ressources intégrées aux TNO afin que le régime reflète les intérêts et les priorités des TNO.

## **3. Accroître la transparence et la responsabilisation, et consolider le gouvernement de consensus par de meilleures communications.**

- Nous améliorerons l'accès à l'information et à la protection de la vie privée :
  - ◊ En élaborant et en proposant des amendements à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (la LAIPVP).
  - ◊ En créant un cadre sur la confidentialité au GTNO et des programmes de gestion, pour que les moyens de protection de la confidentialité prévus dans la LAIPVP soient gérés avec logique et honnêteté.

## Governance

- ◊ En garantissant qu'une formation sur les exigences relatives à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée soit offerte en ligne aux employés du GTNO et des organismes privés.
- ◊ En continuant de sauvegarder et d'améliorer la sécurité et l'intégrité de l'information fournie au gouvernement pour le compte des résidents, des entreprises et des visiteurs.
- Nous mettrons en œuvre la nouvelle *Loi sur la gestion des finances publiques* pour améliorer la planification et la responsabilisation à l'échelle gouvernementale, et la responsabilisation fiscale dans son ensemble.
- Nous améliorerons la collaboration pour faciliter l'accès aux programmes gouvernementaux et aux services offerts en ligne, sans oublier :
  - ◊ L'alignement des approches territoriales avec les efforts pancanadiens en vue de l'établissement des identités numériques et du recours à ces dernières pour le gouvernement en ligne.
  - ◊ La création en ligne d'un portail intégré et unique pour les résidents et les entreprises afin de négocier de manière sécuritaire avec le gouvernement.
  - ◊ L'augmentation de l'accès en ligne aux services pour les conducteurs et les véhicules à moteur, de même qu'aux services de permis commerciaux.
  - ◊ La participation aux sondages nationaux pour évaluer la satisfaction des résidents et des entreprises à l'égard de la prestation des services gouvernementaux.
- Nous maximiserons la capacité pour les citoyens d'accéder au gouvernement au moyen des médias sociaux, de l'identité visuelle et des communications dans leur ensemble.
- Nous mettrons en œuvre une politique de gouvernement ouvert pour améliorer la participation civique, rendre l'information sur les activités gouvernementales plus disponible et accessible, et explorer de nouvelles technologies favorisant l'ouverture et la responsabilisation.
- Nous augmenterons la collaboration entre ministres et députés en veillant à ce qu'il y ait des consultations préliminaires, régulières et ouvertes entre ces derniers et les comités de l'Assemblée législative, en explorant plus d'options pour travailler officiellement ensemble, et en renforçant de manière uniforme les processus de partage et de suivi des renseignements fournis aux comités permanents.
- Nous améliorerons les occasions pour le public de contribuer à la prise de décisions en améliorant l'accès aux initiatives gouvernementales de consultation du public en produisant des rapports sur la façon dont les opinions publiques ont modelé les décisions gouvernementales.
- Nous augmenterons la collaboration entre le Conseil exécutif et les membres titulaires en explorant plus d'options pour travailler officiellement ensemble, et en renforçant de manière uniforme les processus de partage et de suivi des renseignements fournis aux comités permanents.
- Nous développerons et mettrons en œuvre un plan de communications efficace pour sensibiliser les résidents aux mécanismes offerts pour en appeler des décisions gouvernementales.

- Nous ferons des efforts pour sensibiliser nos résidents, et notamment ceux des plus petites collectivités, aux programmes et aux services gouvernementaux offerts, et à la façon d’y accéder, au moyen de centres multiservices et d’agents de services gouvernementaux.
- Nous élaborerons au cours des deux prochaines années une législation afin d’établir un bureau parlementaire indépendant pour le protecteur du citoyen.

#### **4. Créer des liens plus forts entre les gouvernements communautaires et les intervenants.**

- Nous prendrons davantage de mesures pour surveiller la qualité de l’eau potable et nous soutiendrons également les programmes communautaires de surveillance de l’eau.
- Nous finaliserons les plans de protection communautaires contre les incendies de végétation, et nous élaborerons et proposerons des amendements pour moderniser la législation sur la protection des forêts.
- Nous continuerons de rechercher et d’aider les collectivités à obtenir du financement fédéral pour l’amélioration des infrastructures des gouvernements communautaires, notamment par la mise en œuvre du cadre sur la gestion des avoirs concernant l’Accord de la taxe sur l’essence pour veiller à ce que toutes les collectivités soient dotées de plans de gestion des immobilisations.
- Nous élaborerons une stratégie pour refermer l’écart des niveaux de financement afin de répondre aux besoins municipaux de base.
- Nous installerons à distance des stations de surveillance de l’eau dans cinq autres collectivités et nous construirons trois autres usines de traitement des eaux.
- Nous travaillerons avec les intervenants pour élaborer et proposer des modifications afin de moderniser la *Loi sur les mesures civiles d’urgence* et de revitaliser le plan d’intervention aux urgences territoriales.
- Nous élaborerons et proposerons des modifications à la *Loi sur la prévention des incendies*, et nous travaillerons avec les intervenants pour déterminer les priorités pour les plans communautaires de protection des incendies.
- Nous fournirons aux gouvernements communautaires de l’aide technique afin de déterminer les améliorations à apporter en matière d’efficacité énergétique dans les constructions des gouvernements communautaires, et nous agirons pour améliorer l’efficacité énergétique.
- Nous travaillerons avec les gouvernements communautaires pour résoudre les problèmes d’occupation des terres qui entravent la planification communautaire.

#### **5. Soutenir des initiatives conçues pour augmenter le nombre de femmes aux élections des TNO.**

- Nous soutiendrons la prestation d’ateliers qui aideront les femmes à entrer en politique.
- Nous appuierons une campagne de communication pour améliorer la participation des femmes en politique.
- Nous améliorerons l’équité entre les sexes dans les nominations à tous les conseils et tous les organismes territoriaux.

# Production de rapports



Pour être efficace et transparent, il est primordial que le gouvernement fasse preuve de responsabilisation. Nos élus doivent veiller à l'engagement du gouvernement quant au mandat établi. La transparence, à son tour, permet au public d'être informé sur les décisions gouvernementales, de susciter des discussions sur l'orientation du gouvernement et d'accroître l'aptitude pour tous les élus à amener le gouvernement à rendre des comptes. La responsabilisation et la transparence se renforcent l'une l'autre de manière positive dans l'intérêt de la démocratie.

Le gouvernement de consensus aux Territoires du Nord-Ouest continue d'évoluer vers une hausse de la responsabilisation et de la transparence. Le document *Convention sur le processus d'établissement des priorités et des rapports*, établi par l'Assemblée législative, indique comment le gouvernement fixe les priorités par le truchement de l'Assemblée et comment il est tenu responsable d'agir en fonction de ces priorités. La présente convention exige précisément du gouvernement qu'il fasse état des progrès accomplis dans la mise en œuvre du mandat et qu'il rende ce rapport public, et ce, au moins tous les douze mois. Au milieu du parcours de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative, la Convention sur le processus exige qu'elle se proroge pour passer en revue, débattre et, si nécessaire, ajuster les priorités de la 18<sup>e</sup> Assemblée et le mandat correspondant du gouvernement.

Le mandat proposé pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 2016-2019 (version révisée) est le point culminant de ce processus de révision. À la fin de la période de la 18<sup>e</sup> Assemblée, un comité spécial conjoint sur la Pertinence de la transition passera en revue les progrès et fera des recommandations à l'Assemblée suivante. Il y a bien d'autres façons pour le gouvernement d'être tenu responsable de ses gestes en plus de son mandat, par exemple par des débats sur ses budgets, une période de questions ou encore des réunions de comités législatifs.

Pour guider la mise en œuvre et la coordination de son mandat, le gouvernement a revu sa structure pour intégrer quatre comités du Conseil exécutif qui reflètent les engagements du gouvernement en réponse aux priorités de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative. Ces comités sont :

- Comité des priorités et de la planification
- Comité de l'énergie et des changements climatiques
- Comité de l'économie et de l'environnement
- Comité de l'enveloppe des programmes sociaux

Outre le dépôt du rapport annuel au Comité permanent des priorités et de la planification, le gouvernement suit les progrès sur les engagements faits dans le mandat au moyen d'un outil de rapport en ligne accessible au public (<https://www.eia.gov.nt.ca/fr/mandates>). Ce site, qui est mis à jour sur une base continue, fournit de l'information contextuelle et précise et montre les réseaux et liens entre les engagements stratégiques faits par le gouvernement au cours du mandat, le travail du gouvernement par grands thèmes et les priorités de la 18<sup>e</sup> Assemblée. Ainsi, il devient possible pour le public de suivre et de surveiller en détail les progrès de mise en œuvre du mandat.

La reddition de comptes vise à améliorer non seulement la responsabilisation et la transparence dans leur ensemble, mais aussi les programmes et services qui sont mis de l'avant par le gouvernement pour créer un territoire en santé, dynamique et prospère. En définitive, un meilleur examen des politiques gouvernementales, des programmes et des services aidera le gouvernement à mettre en œuvre son mandat de la manière la plus efficace et, financièrement, de la manière la plus responsable qui soit.

# Annexe A

## Engagements du GTNO (version révisée)

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
1.1.1	Infrastructure	Nous travaillerons à obtenir des fonds pour faire progresser la planification et la construction de projets de transport, dont trois corridors prioritaires : la route de la vallée du Mackenzie, la route toutes saisons des Tłı̨chǫ et la route d'accès à la province géologique Slave.
1.1.2	Infrastructure	Nous renforcerons nos liens avec les partenaires du secteur privé dans les infrastructures de transport (ferroviaire, routier, aérien et maritime).
1.1.3	Infrastructure	Nous renforcerons les liens avec les partenaires du secteur public dans les infrastructures de transport, notamment en travaillant avec le fédéral au maintien des installations portuaires et des services maritimes fédéraux collectifs aux TNO, au rétablissement des conditions d'exploitation maritimes sécuritaires au port de Hay River et dans les sections clés du corridor du fleuve Mackenzie, et à l'amélioration de la cartographie et des aides au relèvement à la navigation.
1.1.4	Finances	Nous continuerons de mettre en œuvre l'initiative gouvernementale de promotion des postes difficiles à pourvoir pour établir un lien entre les emplois régionaux vacants, les employeurs potentiels et la formation en milieu de travail pour les résidents.
1.1.5	MÉCF	Nous mettrons sur le marché du travail plus de jeunes âgés de 18 à 24 ans en éliminant les obstacles à l'emploi par divers moyens : rehaussement des niveaux de scolarité atteints, développement professionnel, amélioration des services de soutien au perfectionnement professionnel pour mieux adapter les habiletés des employés aux besoins des employeurs.
1.1.6		<i>Retiré (faisait double emploi avec 2.3.1)</i>
1.1.7	MÉCF et MITI	Nous augmenterons, en collaboration avec le fédéral, le nombre de travailleurs issus de l'immigration aux TNO et hausserons l'investissement par immigrant. Nous mettrons en œuvre une stratégie d'immigration permettant de prioriser la rationalisation des processus de demande, diffuserons davantage les programmes d'immigration et consoliderons nos services de soutien administratif.
1.1.8	MITI	Nous soutiendrons l'exploration minérale et le secteur minier par la mise en œuvre de la Stratégie d'exploitation des minéraux. Nous saisirons les occasions de construire des infrastructures de transport qui permettent la

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		mise en marché des ressources en refermant l'écart des compétences dans le secteur minier, en mettant en œuvre le Programme de mesures incitatives sur les activités minières, en élaborant et en proposant une Loi sur les ressources minérales et en appuyant les gouvernements autochtones dans la mise en valeur des activités liées au secteur minier.
1.1.9	MITI	Nous élaborerons une stratégie à long terme pour attirer des investissements dans l'exploitation du pétrole et du gaz qui profiteront, sur les plans économiques et énergétiques, aux résidents et aux entreprises des TNO, tout en reconnaissant et en protégeant nos valeurs environnementales, sociales, culturelles et économiques.
1.1.10	MAT et MITI	Nous veillerons à ce que les résidents puissent participer de manière significative à l'évaluation des avantages et des risques potentiels associés à l'exploitation des ressources, dont la fracturation hydraulique.
1.1.11		Nous développerons et encouragerons l'essor de l'économie du savoir en prenant les actions suivantes :
	Finances	◇ Achever la liaison optique de la vallée du Mackenzie pour moderniser l'économie et permettre la croissance de tous les secteurs économiques.
	MITI	◇ Mettre en œuvre le plan stratégique de la Commission géologique des TNO, ce qui implique de mener des études géoscientifiques dans la province géologique des Esclaves; de garantir l'accès à des connaissances géoscientifiques de qualité pour faciliter l'exploration et la découverte de ressources minérales; et de déterminer les conditions de pergélisol qui peuvent avoir des incidences sur le développement d'infrastructures.
	MITI	◇ Mettre en œuvre l'initiative PRÊT (« préparation sur les ressources et l'énergie pour les Ténos ») pour mieux informer et conscientiser la population au sujet de l'exploitation durable et responsable des ressources minières et énergétiques renouvelables et non renouvelables.
	MITI	◇ En partenariat avec d'autres organisations, soutenir la création d'un dépôt central pour faciliter la diffusion du savoir, la recherche, et le partage des pratiques exemplaires pour les exploitations agricoles du Nord; et promouvoir les pratiques agricoles novatrices, la serriculture et les technologies connexes.
	MERN	◇ S'inspirer de la vision énoncée dans le Plan d'action sur les connaissances des TNO : Recherches et priorités nordiques et d'autres instruments stratégiques, pour faciliter l'innovation et la production de savoirs (connaissances traditionnelles et locales, science occidentale, etc.) et pour améliorer en retour le processus décisionnel et les débouchés économiques durables.
	MÉCF	◇ Soutenir le développement et la croissance d'institutions et de

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		programmes postsecondaires offerts aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).
	<b>MÉCF et MERN</b>	◇ Faire en sorte de créer un centre d'excellence nordique afin de promouvoir et d'appuyer la recherche, l'innovation et l'utilisation des connaissances traditionnelles autochtones et d'encourager des partenariats avec des universités, des gouvernements et d'autres organismes.
<b>1.1.12</b>	<b>MITI</b>	Nous soutiendrons la croissance des sociétés d'aide aux entreprises autochtones et la capacité des gouvernements autochtones par la finalisation et la mise en œuvre de protocoles d'entente reflétant les objectifs liés aux possibilités économiques issues des revendications territoriales modernes.
<b>1.1.13</b>		Nous appuierons les petites collectivités en bonifiant les programmes de création d'emploi, en renforçant les capacités communautaires et en favorisant de nouvelles possibilités de développement économique. Nous entendons :
	<b>MITI</b>	◇ Actualiser le Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) pour qu'il réponde aux besoins des entreprises et des entrepreneurs ténois, y compris au sein des petites collectivités.
	<b>MITI</b>	◇ Mettre en œuvre la Stratégie sur les perspectives économiques.
	<b>MÉCF</b>	◇ Améliorer le programme de Soutien à l'emploi dans les petites collectivités.
	<b>MÉCF</b>	◇ Élaborer et concrétiser une stratégie pour accroître l'emploi dans les petites collectivités. Cette stratégie orientera la mise en œuvre des programmes territoriaux et sera assortie d'un plan de mesure du rendement.
	<b>MEAA</b>	◇ Former un comité sur les collectivités rurales et éloignées regroupant des ministres et des députés.
<b>1.1.14</b>	<b>Finances</b>	Nous réduirons les taxes des petites entreprises.
<b>1.2.1</b>		Nous agrandirons le secteur agricole en prenant les actions suivantes :
	<b>MITI</b>	◇ Mettre en œuvre une stratégie agricole.
	<b>MITI</b>	◇ Faciliter l'accès aux terres agricoles.
	<b>MITI</b>	◇ Mettre à jour les programmes de financement du secteur agricole.
	<b>MITI</b>	◇ Soutenir la formation pour les agriculteurs commerciaux.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
1.2.2	MITI	Nous investirons dans ce qui donne de la visibilité aux artistes et aux produits sur le marché, en investissant notamment de manière à présenter l'art et à hausser les ventes à l'échelle régionale.
1.2.3	MITI	Nous soutiendrons l'industrie cinématographique afin de développer les habiletés et compétences des producteurs de films des TNO, de bâtir une infrastructure, de soutenir les équipes cinématographiques et les services de soutien, et d'aider au développement des plans promotionnels et communicationnels des films réalisés aux TNO.
1.2.4	MITI	Nous finaliserons et mettrons en œuvre une stratégie de revitalisation de la pêche commerciale pour accroître la production de poissons, nous encouragerons et épaulerons les nouveaux arrivants dans le secteur de la pêche dans le Grand lac des Esclaves, nous sécuriserons et établirons des accès aux marchés locaux et émergents pour les pêcheurs, nous construirons une nouvelle usine de transformation du poisson à Hay River, et nous travaillerons avec la Coopérative Tu Cho à la promotion et à la mise en marché du poisson pris dans le Grand lac des Esclaves.
1.2.5	MERN	Grâce à des ententes avec les collectivités, nous aiderons à établir et à agrandir les entreprises autosuffisantes qui vendent des produits provenant de l'exploitation de ressources renouvelables.
1.2.6	MITI	Nous élaborerons une stratégie manufacturière nordique en collaboration avec l'industrie et l'Association des manufacturiers des TNO afin d'accroître le secteur manufacturier, de cibler les secteurs de croissance potentiels, et de promouvoir et mettre en marché des produits fabriqués aux TNO, et nous contribuerons à l'avancement professionnel et technologique de l'industrie.
1.2.7		Nous accroîtrons l'offre touristique et fournirons des installations touristiques publiques de grande qualité. Pour ce faire, nous allons :
	MITI	◇ Agrandir et moderniser l'infrastructure de nos parcs et la signalisation.
	MITI et Infrastructure	◇ Améliorer les installations le long des routes éloignées.
	MITI	◇ Construire de nouveaux parcs comme le parc territorial Doi'Toh dans la région du Sahtu.
1.2.8	MITI	Nous augmenterons les exportations en travaillant avec les secteurs du tourisme, du diamant et de l'économie traditionnelle pour promouvoir les produits des TNO sur le marché international.
1.2.9	MITI	Nous attirerons des investissements étrangers directs et nous publiciserons les minéraux, les fourrures, la pêche, les produits forestiers et le tourisme auprès des investisseurs et dans les marchés.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
1.2.10	MERN	Nous établirons des partenariats afin d'accroître les ressources disponibles pour les programmes économiques communautaires traditionnels, qui pourraient servir à soutenir, entre autres, les exploitants locaux, le tourisme culturel et l'économie de conservation.
1.3.1		En utilisant le Cadre sur l'utilisation et le développement durable des terres du GTNO afin d'être clairs et transparents, nous allons :
	MAT	◇ Créer une série d'utilités définies pour le territoire collectif et des objectifs de durabilité.
	MAT	◇ Élaborer une méthode pour intégrer l'utilisation de notre territoire et les objectifs de durabilité dans les processus décisionnels du GTNO.
	MAT	◇ Élaborer une approche pour surveiller et évaluer le niveau de contribution des décisions du GTNO par rapport aux objectifs collectifs.
	MAT	◇ Achever les plans d'utilisation territoriale de tous les secteurs, y compris des régions sans entente sur le territoire ou les ressources, en collaboration avec les gouvernements autochtones.
	MAT	◇ Mettre en œuvre la structure de gouvernance adoptée pour la planification de l'utilisation territoriale dans le secteur de gestion du Wek'eezhii.
	MAT	◇ Finaliser le Cadre de gestion des terres à usage récréatif et le plan de gestion pour la périphérie de Yellowknife.
	MERN	◇ Finaliser et mettre en œuvre le Plan d'action de conservation, afin de finaliser les secteurs protégés par les candidats.
	MERN	◇ Créer le parc Thaidene Nene.
	MERN	◇ Terminer et mettre en œuvre le plan d'action sur la stratégie d'intendance de l'eau.
	MERN, MAT et MEAA	◇ Développer et intégrer une approche détaillée sur la gestion des sites contaminés, qui inclut la priorisation, le partage de la responsabilité en collaboration avec d'autres gouvernements, la surveillance, et un système de sécurité financièrement sûr pour prévenir les dettes publiques.
1.3.2		Afin de faire progresser notre vision territoriale de la gestion du territoire et des ressources conformément au Cadre sur l'utilisation et le développement durable des terres, nous améliorerons nos systèmes législatifs et réglementaires ainsi que nos politiques :
	MITI	◇ En élaborant et en proposant une Loi sur les ressources minérales.
	MITI	◇ En apportant des modifications à la Réglementation sur l'exploitation

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		minière aux TNO.
	<b>MAT</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur les terres des TNO</i> .
	<b>MAT</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur les terres domaniales</i> .
	<b>MERN et MITI</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur les parcs territoriaux</i> .
	<b>MITI</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur les hydrocarbures</i> .
	<b>MITI</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur les opérations pétrolières et gazières</i> .
	<b>MERN</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur les eaux</i> .
	<b>MERN</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur la protection de l'environnement</i> (y compris l'élaboration d'une réglementation sur la qualité de l'air).
	<b>MERN</b>	◇ En élaborant et en proposant des modifications à la <i>Loi sur l'aménagement des forêts</i> .
	<b>Finances</b>	◇ En passant en revue la <i>Loi sur le fonds du patrimoine des TNO</i> et en élaborant des modifications à la lumière du transfert des responsabilités, pour assurer clairement un flux de rentrées et renforcer la gouvernance publique.
<b>1.3.3</b>	<b>MERN</b>	Nous élaborerons une stratégie pour gérer les ressources et les bienfaits économiques et environnementaux potentiels pouvant être tirés des déchets ménagers, commerciaux et industriels, à partir de sources du secteur privé et dans nos municipalités.
<b>1.3.4</b>	<b>MERN</b>	Nous continuerons de mettre en œuvre le Cadre et la politique sur le savoir traditionnel au GTNO, tout en travaillant avec les gouvernements autochtones pour concevoir un plan d'action visant à améliorer l'inclusion du savoir traditionnel dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de même que dans la prise de décisions correspondante.
<b>1.3.5</b>	<b>MERN</b>	Nous soutiendrons le Programme de surveillance des effets cumulatifs (PSEC) greffé au processus réglementaire afin d'aider les collectivités à faire de la surveillance environnementale. Nous répondrons aux recommandations de la Vérification environnementale des TNO sur l'amélioration de la gestion environnementale.
<b>1.3.6</b>	<b>MERN</b>	Nous négocierons avec le Yukon, le Nunavut et la Saskatchewan au sujet de l'achèvement des accords transfrontaliers sur l'eau.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
1.4.1	MERN	Nous élaborerons une stratégie territoriale sur les changements climatiques qui tient compte des demandes énergiques nordiques et du coût de la vie, et qui reflète les engagements internationaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effets de serre, en explorant des options d'introduction de systèmes de tarification du carbone et en soutenant des initiatives locales différentes liées à l'énergie solaire, de biomasse, éolienne, géothermique et solaire.
1.4.2	Infrastructure	Nous travaillerons avec nos partenaires du territoire et de la fédération à la mise en œuvre d'une stratégie d'énergie canadienne, en participant à des groupes de travail intergouvernementaux sur l'efficacité énergétique, la livraison d'énergie, la technologie et l'innovation et la transition de notre pays vers une économie à faibles émissions de carbone.
1.4.3	Infrastructure et MERN	Nous réduirons l'utilisation du diesel pour le chauffage et l'électricité des collectivités hors réseau, en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, et nous définirons des cibles pour la réduction de gaz à effet de serre dans la Stratégie énergétique et le Cadre stratégique sur le changement climatique.
1.4.4	MAMC	Nous nous engageons à aider les administrations communautaires dans leurs innovations pour faire face aux changements climatiques, en soutenant l'élaboration de plans d'immobilisations des administrations communautaires et la planification des actifs, et en veillant à ce que la formation tienne compte des défis imposés par les changements climatiques.
1.4.5		<i>Retiré (faisait double emploi avec 3.3.1)</i>
1.4.6	MEAA	Nous soutiendrons la facturation nette en orientant clairement la politique sur la Régie des services publics (RSP), afin d'offrir une certitude qui permettra aux consommateurs de récupérer leurs investissements en énergie renouvelable.
2.1.1		Nous mettrons en œuvre le cadre Partir du bon pied pour investir dans le développement de la petite enfance :
	MÉCF	◇ En travaillant avec des intervenants et des collectivités pour explorer les choix sur la gratuité de l'apprentissage préscolaire basé sur le jeu pour les enfants âgés de 4 ans.
	MÉCF	◇ En révisant le modèle de financement des programmes autorisés pour la petite enfance.
	MÉCF	◇ En renforçant les programmes autorisés pour la petite enfance par l'amélioration des ressources matérielles et une hausse de la formation des préposés à la petite enfance.
	MSSS	◇ En améliorant l'accès aux services d'intervention préventifs pour les

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		enfants de 0 à 5 ans et les retombées de ces services, en fonction des résultats de l'évaluation des services de réhabilitation des TNO et en reconduisant les projets pilotes dans les régions du Dehcho, des Tłıchq et de Beaufort-Delta.
	<b>MSSS</b>	◇ En soutenant les parents par des programmes et des appuis leur permettant d'assurer à leurs enfants des bases solides.
	<b>MSSS et MÉCF</b>	◇ En travaillant de concert avec nos partenaires pour déterminer s'il faut des évaluations supplémentaires pour les enfants de trois et quatre ans entrant à l'école dès la nouvelle année scolaire 2018-2019.
<b>2.2.1</b>		Nous mettrons en œuvre le Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation :
	<b>MÉCF</b>	◇ En mettant en œuvre la Directive sur l'intégration scolaire de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année, qui offre une meilleure direction sur les rôles et responsabilités, qui hausse le nombre d'éducateurs au soutien des programmes et qui accroît l'accent mis sur la formation et la responsabilisation.
	<b>MÉCF</b>	◇ En mettant en œuvre la nouvelle mouture de la Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture de manière à renforcer le rôle des écoles dans leur soutien au développement des langues et de la culture autochtones au moyen de programmes.
	<b>MÉCF</b>	◇ En mettant en œuvre un cadre de responsabilisation polyvalent pour le système d'enseignement de la prématernelle à la 12 <sup>e</sup> année avec un programme intégré et des processus de communication de l'information financière.
	<b>MÉCF</b>	◇ En créant des choix pour augmenter les approches qui mènent les élèves à l'obtention d'un diplôme, améliorer le taux de diplomation et fournir de plus grands réseaux d'éducation postsecondaire.
	<b>MÉCF</b>	◇ En agrandissant le projet pilote d'apprentissage à distance aux TNO pour accroître l'accès à l'éducation secondaire de deuxième cycle aux élèves dans toutes les collectivités.
	<b>MÉCF</b>	◇ En entreprenant une étude de planification des choix pour la gestion des services partagés à travers les commissions scolaires des TNO.
<b>2.3.1</b>	<b>MÉCF</b>	Nous entreprendrons des démarches pour combler l'écart de compétences. Pour ce faire, nous effectuerons un examen des principes fondateurs du Collège Aurora, nous actualiserons le plan stratégique et, au besoin, modifierons la <i>Loi sur le Collège Aurora</i> à la lumière des conclusions tirées. De plus, nous améliorerons les résultats des centres communautaires d'apprentissage, renforcerons le programme d'apprentissage et rehausserons nos services de perfectionnement

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		professionnel.
2.3.2	MAMC	Nous offrirons en ligne un programme d'études sur la formation de gouvernements communautaires pour mettre en valeur des carrières centrées sur la gouvernance communautaire.
2.3.3	MÉCF	Nous élaborerons une législation qui jettera les bases d'un système d'assurance qualité grâce auquel les établissements secondaires pourront être reconnus et autorisés par les TNO.
2.3.4	MÉCF	Par l'intermédiaire du Collège Aurora et d'autres partenaires en éducation, nous élaborerons et promouvrons des programmes d'études postsecondaires conçus pour répondre aux besoins des TNO relativement aux métiers très recherchés définis dans le document intitulé <i>Prévisions et évaluation des besoins du marché du travail aux Territoires du Nord-Ouest</i> de 2016.
2.4.1	MÉCF	Nous renforcerons la culture et le patrimoine aux TNO en mettant en œuvre une nouvelle Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture, renforcer le rôle des écoles dans le soutien au développement des langues autochtones et l'intégration de la culture dans les programmes, travailler avec le gouvernement du Canada au renforcement de l'Accord pluriannuel de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones, élaborer un plan d'action pour le Cadre stratégique sur la culture et le patrimoine, et travailler avec des intervenants afin de mettre à jour le Plan des TNO sur les langues autochtones : <i>une responsabilité partagée de 2010</i> .
2.4.2	MERN	Nous finaliserons, conjointement avec les gouvernements autochtones, des partenaires en cogestion et des groupes d'utilisateurs traditionnels, un programme d'éducation approprié sur la chasse, conçu pour le Nord et offert dans toutes les collectivités des TNO.
2.4.3		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.2.10).</i>
2.4.4		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.3.4).</i>
2.4.5	MÉCF	Nous travaillerons en collaboration avec la communauté francophone des TNO pour soutenir l'enseignement de la langue française.
2.5.1		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.1.5).</i>
2.5.2		<i>Retiré (faisait double emploi avec 4.5.2).</i>
2.5.3	MAMC	Nous soutiendrons les possibilités s'offrant aux jeunes en assurant une programmation jeunesse efficace, comme les Brigades jeunesse, les Jeunes contributeurs, les Jeunes ambassadeurs, les Centres jeunesse et les Tournées jeunesse.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
2.5.4	MÉCF	Nous allons promouvoir et améliorer l'aide financière aux étudiants pour soutenir les jeunes des TNO dans leur développement d'aptitudes et d'habiletés afin qu'ils atteignent leur plein potentiel et répondent à la demande de main-d'œuvre territoriale.
2.5.5	MITI	Nous mettrons en œuvre des programmes qui soutiendront les jeunes dans leurs collectivités et leurs écoles, afin d'encourager la production et la consommation d'aliments produits localement.
3.1.1		Nous continuerons de déployer des solutions de logement adaptées aux Territoires du Nord-Ouest :
	SHTNO	◇ En travaillant en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement pour faire face aux exigences associées à l'obtention de logements abordables et desservir les résidents des TNO.
	SHTNO	◇ En élaborant des approches programmatiques comme Priorité au logement pour faire face à la forte demande de logements pour personnes seules, y compris les sans-abri.
	SHTNO	◇ En révisant l'aide aux sans-abri des TNO et en mettant en œuvre des recommandations qui améliorent la cohérence des politiques et des programmes entre les ministères.
	SHTNO	◇ En mettant en œuvre des services de gestion immobilière communautaires dans les collectivités rurales et éloignées pour améliorer les niveaux de service.
	SHTNO	◇ En élaborant des options pour rationaliser les structures de prix des services publics pour le logement public, afin de favoriser l'autonomie.
	SHTNO	◇ En démolissant des unités de logements vacants rendus inhabitables, de manière à soutenir les exigences territoriales d'investissement dans de nouveaux logements.
	SHTNO	◇ En élaborant des options pour soutenir les gouvernements autochtones et locaux dans leurs aspirations en matière de logements et des initiatives pour contrer l'itinérance.
	SHTNO	◇ En veillant à ce que les programmes et services de logement reflètent les valeurs et les priorités des collectivités.
	SHTNO	◇ En mettant sur pied des programmes et services qui répondent aux besoins impérieux en matière de logement.
	SHTNO	◇ En réduisant de 250 le nombre de foyers ayant des besoins fondamentaux en matière de logement dans le territoire au cours des 3 prochaines années.
	SHTNO	◇ En mettant sur pied un plan exhaustif chiffré en détail pour réduire les

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		besoins fondamentaux.
	<b>SHTNO</b>	◇ En faisant en sorte que le gouvernement fédéral exerce plus de pressions pour mettre un terme à la réduction continue du financement des coûts de fonctionnement et d'entretien de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
	<b>SHTNO</b>	◇ En nous préparant à tirer profit au maximum des fonds fédéraux au logement, le cas échéant.
<b>3.1.2</b>	<b>MAMC</b>	Nous soutiendrons la planification communautaire afin d'aider à rendre accessibles des terres pour la construction de logements du marché abordables et afin de soutenir les gouvernements communautaires à composer avec les propriétés abandonnées dans leur collectivité.
<b>3.1.3</b>	<b>SHTNO</b>	Nous chercherons à remédier à la pénurie de logements dans les collectivités ayant un pouvoir d'imposition en collaborant avec les différents intervenants, dont le secteur privé, les autres gouvernements et les organismes tiers.
<b>3.2.1</b>	<b>MERN</b>	Nous allons développer et mettre en œuvre une stratégie de gestion pluriannuelle du caribou de la toundra aux Territoires du Nord-Ouest.
<b>3.2.2</b>	<b>MERN</b>	Nous élaborerons un plan à terme pour le caribou boréal des Territoires du Nord-Ouest.
<b>3.2.3</b>	<b>MERN</b>	Nous élaborerons des stratégies de gestion de la faune et de la flore pour les trois troupeaux de bison des bois et continuerons de surveiller les populations de bœufs musqués et d'originaux.
<b>3.2.4</b>	<b>MERN</b>	Nous élaborerons des programmes concernant les aliments prélevés dans la nature, afin de promouvoir des possibilités pour la consommation d'aliments comme le poisson, les animaux sauvages, les petits fruits et les champignons.
<b>3.2.5</b>		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.2.4).</i>
<b>3.2.6</b>		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.2.1).</i>
<b>3.3.1</b>	<b>Infrastructure et MERN</b>	Nous accroîtrons et améliorerons l'accès aux primes pour les résidents, afin qu'ils achètent des produits écoénergétiques; nous aiderons les entreprises, les immeubles en copropriétés et les coopératives à investir dans la conservation et l'efficacité énergétique, et nous soutiendrons les résidents et les collectivités pour qu'ils puissent investir dans les énergies renouvelables comme l'énergie solaire.
<b>3.3.2</b>	<b>Infrastructure</b>	Nous créerons un plan d'action énergétique triennal en tirant parti des investissements des trois dernières années et des retombées de l'évaluation du plan énergétique.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
3.3.3	MAMC	Nous aiderons les gouvernements communautaires à améliorer leur efficacité et conservation énergétiques, à réduire l'impact des changements climatiques par la mise en place de plans d'énergie, d'actifs et d'immobilisations, et à veiller à ce que la formation tienne compte des défis liés aux changements climatiques; nous permettrons en outre aux administrations communautaires d'utiliser les taxes d'améliorations locales pour aider les résidents et les entreprises à optimiser leur rendement énergétique et à adopter des technologies d'énergies renouvelables.
3.3.4	SHTNO	Nous améliorerons l'efficacité énergétique des logements sociaux.
3.4.1		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.4.1).</i>
3.4.2	Infrastructure	Nous mettrons en place une nouvelle stratégie énergétique pour les TNO, qui inclura des solutions d'énergies renouvelables et de remplacement, des actions que le GTNO et ses partenaires pourront entreprendre pour atteindre les cibles de réduction des gaz à effet de serre issus de la production de chauffage et d'électricité, de même qu'une stratégie décennale pour investir des fonds fédéraux et autres dans des projets énergétiques.
3.4.3	Infrastructure	Pour remplacer progressivement le diesel, nous continuerons d'élaborer et de proposer des initiatives axées sur :
	Infrastructure	◇ L'énergie hydroélectrique et les lignes de transmission, y compris l'expansion de la centrale de Taltson.
	Infrastructure	◇ Les projets éoliens, y compris celui d'Inuvik High Point, et les études de faisabilité pour d'autres régions et collectivités.
	Infrastructure	◇ Les projets d'énergie solaire.
	Infrastructure	◇ Les projets de bioénergie.
	Infrastructure	◇ La demande de financement fédéral en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.
3.4.4	Infrastructure	Nous utiliserons mieux nos ressources hydroélectriques actuelles en explorant des choix pour réagir à la baisse des eaux du réseau hydroélectrique du Slave Nord, améliorer la surveillance du système hydroélectrique et la gestion du réservoir, et trouver des façons d'utiliser les surplus du réseau hydroélectrique de Taltson dans la région du Slave Sud et au-delà.
3.4.5		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.4.2).</i>
3.4.6		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.4.3).</i>
3.5.1	MEAA et Finances	En collaboration avec nos partenaires du Yukon et du Nunavut, nous travaillerons avec le gouvernement du Canada pour augmenter d'au moins

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		33 % la déduction fiscale fédérale, avec indexation au coût de la vie, pour les résidents du Nord.
3.5.2		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.1.1).</i>
3.5.3		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.1.2).</i>
3.5.4		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.1.3).</i>
3.5.5	<b>MAMC</b>	Nous aiderons les gouvernements communautaires à accéder au financement fédéral dans le cadre du plan Investir dans le Canada, afin qu'ils puissent améliorer leurs infrastructures publiques.
3.5.6	<b>MEAA</b>	En collaboration avec nos partenaires du Yukon et du Nunavut, nous travaillerons avec le gouvernement du Canada pour hausser les investissements fédéraux d'au moins 40 M\$ sur quatre ans pour le programme Nutrition Nord et nous chercherons à améliorer la transparence, la responsabilisation et l'efficacité du programme fédéral dans son ensemble.
3.5.7	<b>Finances</b>	Nous participerons à toutes les délibérations du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui visent le Nord, pour assurer aux résidents des TNO des services à large bande et de télécommunications concurrentiels et abordables.
3.6.1		<i>Retiré (faisait double emploi avec 2.1.1).</i>
3.6.2		Nous améliorerons l'accessibilité, l'abordabilité et l'inclusion des services de garde des TNO afin que les enfants de 0 à 5 ans puissent y profiter d'un milieu d'apprentissage et de développement enrichissant et de qualité. Nous voulons :
	<b>MÉCF</b>	◇ Faciliter la création de programmes et de places en garderie dans toutes les collectivités.
	<b>MÉCF</b>	◇ Garantir la pérennité des programmes de développement de la petite enfance déjà en place.
	<b>MÉCF</b>	◇ Créer un plan d'action établissant une approche graduelle afin de rendre les services de garde accessibles et abordables.
3.6.3		<i>Combiné avec 3.6.2.</i>
4.1.1		Pour accroître l'accès à des programmes et à des services culturellement appropriés, nous élaborerons un cadre complet sur la santé mentale et les dépendances :
	<b>MSSS</b>	◇ Qui accorde la priorité aux services de consultation externe en santé mentale, avec une attention particulière aux services de santé mentale des jeunes dans les écoles et dans la collectivité au sens large.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
	MSSS	◇ Qui aborde le problème des écarts dans les services communautaires intégrés.
	MSSS	◇ Qui évalue nos programmes de guérison des dépendances dans la nature.
	MSSS	◇ Qui modèle une équipe mobile pour le traitement des dépendances.
	MSSS	◇ Qui accroît les choix de traitements à l'échelle locale et régionale, y compris les suivis.
	MSSS	◇ Qui compile des données de base pour que le gouvernement puisse rendre mieux compte du rendement des services sur la santé mentale et les dépendances.
4.1.2	Justice	En tenant compte de la santé mentale et des dépendances, nous examinerons des façons novatrices de prévenir et de réduire le crime par une gestion de cas intégrée, des tribunaux de mieux-être, des tribunaux offrant des choix de traitement de la violence domestique, et des programmes correctionnels culturellement appropriés.
4.1.3		Nous aiderons davantage les collectivités en crise en veillant à ce qu'il y ait des interventions appropriées en cas de suicide. Ainsi, nous allons :
	MSSS	◇ Former une équipe constituée de membres du personnel de l'administration centrale et des bureaux régionaux pour constituer un réseau d'intervention qui soit en mesure d'assister les collectivités en cas de crise.
	MSSS	◇ Leur fournir des formations axées sur les traumatismes et l'aide après un stress dû à un incident grave.
	MSSS	◇ Augmenter les capacités d'intervention de manière à ce que chaque membre d'une équipe dans le réseau ait un substitut potentiel.
	MSSS	◇ Utiliser l'expertise des membres du réseau pour améliorer les activités de prévention du suicide.
	MSSS	◇ Mettre en place un cadre de suivi pour le programme.
4.2.1		Nous soutiendrons les aînés, afin qu'ils vivent dans leur propre maison le plus longtemps possible, et nous veillerons à offrir les soutiens adéquats à ceux qui ne le peuvent pas :
	MSSS	◇ En passant en revue les programmes actuels afin de prévoir, sur une période de 20 ans, les besoins politiques et financiers.
	MSSS	◇ En révisant les projections en capital pour les soins à long terme et les places en établissement pour personnes atteintes de démence.
	MSSS	◇ En élaborant des choix de financement pour les centres de soins de

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		longue durée.
	MSSS	◇ En proposant un cadre de réglementation pour les soins à long terme.
	MSSS	◇ En élaborant et en mettant en œuvre un plan d'action pour améliorer les services de soins à domicile et de soins communautaires.
	MSSS	◇ En élaborant et en mettant en œuvre un plan d'action pour augmenter les services de soins palliatifs.
	SHTNO	◇ En construisant plus d'appartements pour les aînés autonomes.
	SHTNO	◇ En faisant la promotion de travaux d'entretien, de rénovation et de mobilité pour aider les aînés à vieillir chez eux.
4.3.1		Nous continuerons de mettre en œuvre le plan d'action Bâtir des familles plus fortes pour transformer les services à l'enfance et à la famille :
	MSSS	◇ En vérifiant la conformité par rapport à la <i>Loi sur les services à l'enfance et à la famille</i> .
	MSSS	◇ En mettant en œuvre une approche standardisée pour évaluer les besoins immédiats des enfants au chapitre de la sécurité et des risques.
	MSSS	◇ En élaborant des mesures sur le nombre de cas et la charge de travail pour la protection de la jeunesse, de manière à surveiller et à faire le suivi des ressources requises pour assurer la conformité à <i>la Loi sur les services à l'enfance et à la famille</i> .
	MSSS	◇ En révisant les normes et les méthodes de prestation du programme Initiative santé-famille pour déterminer s'il y a des moyens plus efficaces d'atteindre les familles à risque.
4.3.2	Justice	Nous explorerons des choix pour étendre au-delà de Yellowknife le programme médiation-parentage après une séparation ou un divorce.
4.3.3		Nous continuerons de soutenir les enfants et les familles à risque au moyen d'approches de prévention et de collaboration :
	MSSS	◇ En introduisant un outil d'évaluation du risque pour permettre aux préposés à la protection de l'enfance de soutenir plus efficacement les familles.
	MSSS	◇ En assurant des services de garde d'enfants axés non seulement sur la sécurité, mais aussi sur la stabilité et le développement des enfants.
	MSSS	◇ En améliorant la coordination, la prestation et l'efficacité des services aux familles au moyen d'un modèle de soins intégrés.
	MSSS	◇ En améliorant les soutiens du système pour les enfants et les familles autochtones, y compris les compétences culturelles des fournisseurs de

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		services.
4.3.4		Nous continuerons de mettre en œuvre le programme Partir du bon pied pour améliorer le développement de la petite enfance :
		◇ Retiré (faisait double emploi avec 2.1.1).
		◇ Retiré (faisait double emploi avec 2.1.1).
		◇ Retiré (faisait double emploi avec 2.1.1).
	MSSS	◇ En améliorant la santé buccale et les retombées sur la croissance des enfants entre 0 et 5 ans.
	MSSS	◇ En élaborant des choix pour accroître l'accès à des services de naissance et de soins prénataux et postnataux, y compris un modèle territorial de services de sage-femmes.
		◇ Retiré (faisait double emploi avec 4.3.1).
		◇ Retiré (faisait double emploi avec 4.3.1).
	MSSS	◇ En soutenant les initiatives de mieux-être communautaire par du financement pour le développement de la petite enfance et par une expertise sur le sujet.
4.3.5		Nous réduirons le fardeau des maladies chroniques en promouvant des modes de vie sains et en améliorant le dépistage et la gestion, en nous concentrant spécifiquement sur :
	MSSS	◇ La promotion d'une alimentation saine dans les collectivités des TNO par divers programmes, dont les programmes Cuisine collective santé-famille et « Non aux boissons gazeuses ».
	MSSS	◇ La tenue dans les collectivités de foires sur le thème « vivre en santé ».
	MSSS	◇ Une hausse de la sensibilisation et de l'accès aux moyens pour cesser de fumer.
	MSSS	◇ La standardisation de l'accès au dépistage du cancer à travers les TNO.
	MSSS	◇ Le développement de soutiens améliorés pour les patients et les familles qui combattent le cancer.
	MSSS	◇ Les outils et la formation à donner aux fournisseurs de soins de santé pour qu'ils soutiennent les patients et les familles aux prises avec la gestion de maladies chroniques comme le diabète.
	MSSS	◇ L'élaboration et le dépôt de mesures législatives révisées sur le contrôle du tabac.
	MITI	◇ Une augmentation de la production et de l'offre d'aliments locaux

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		comme le poisson, d'aliments prélevés dans la nature et de produits maraîchers.
4.3.6	MSSS	Nous continuerons l'intégration du système des services de santé et de services sociaux (y compris les démarches pour que l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River passe au public) en vue d'améliorer les soins offerts aux citoyens, en clarifiant les échéanciers, en nommant des membres de la population aux Conseils de mieux-être régionaux et au Conseil de direction des services de santé et de services sociaux des TNO, en achevant de définir les rôles et responsabilités, et en assurant une prestation de services sans discontinuité à tous les résidents durant la transition.
4.3.7	MSSS	Nous continuerons à collaborer pour réduire la pauvreté aux TNO en finançant des partenaires communautaires, en réunissant des intervenants, en achevant de définir les indicateurs qui permettent une évaluation du rendement, en compilant des données à partir de ces indicateurs dans un rapport annuel, en créant des options complémentaires de mesures à prendre, et en garantissant l'amélioration continue de la qualité de la gestion du Fonds anti-pauvreté à partir des résultats des évaluations.
4.3.8	MSSS	Nous assurerons la mise en place de soutiens et de programmes efficaces pour les personnes handicapées en préparant un inventaire des systèmes de soutien du GTNO actuellement accessibles, puis en répondant aux évaluations antérieures sur les soutiens gouvernementaux.
4.3.9	MAMC	Nous élaborerons et mettrons en œuvre une stratégie sur les activités physiques pour que tous les résidents des TNO améliorent leur santé et leur forme.
4.3.10	MERN	Nous finaliserons un plan stratégique pour améliorer la programmation actuelle et construire de nouvelles initiatives de partenariat pour soutenir des modes de vie sains et traditionnels durables.
4.3.11	MAMC	Nous ferons la promotion du bénévolat en assurant une programmation efficace comme le Fonds du Programme de développement des bénévoles, le Prix du bénévole par excellence, le Fonds de stabilisation des ONG et le Programme communautaire de reconnaissance des bénévoles.
4.3.12	MSSS	Nous réduirons la pauvreté aux TNO en mettant en œuvre les engagements du GTNO figurant dans le plan d'action anti-pauvreté territoriale, en continuant de travailler avec nos partenaires pour faire progresser le plan et en soutenant les priorités des collectivités pour le mieux-être.
4.3.13	Justice	En collaboration avec les résidents, les collectivités, les gouvernements autochtones et les autres intervenants, nous élaborerons et concrétiserons les politiques, les programmes et les régimes législatifs nécessaires à la légalisation du cannabis aux Territoires du Nord-Ouest.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
4.3.14	MSSS	Nous travaillerons avec tous les intervenants appropriés, y compris les organisations non gouvernementales travaillant avec les personnes handicapées, pour compléter l'examen des programmes et développer un cadre stratégique et un plan d'action quinquennal pour assurer la mise en place de soutiens et de programmes efficaces pour les personnes handicapées.
4.4.1		Nous renforcerons des initiatives et des partenariats pour prévenir et réduire la violence familiale :
	Justice	◇ En examinant la possibilité d'étendre le Tribunal sur les options de traitement en matière de violence familiale au-delà de Yellowknife et de Hay River.
	Justice	◇ En offrant de la formation, de l'information publique et une intervention directe sur les protections offertes dans le cadre de la <i>Loi sur la protection contre la violence familiale</i> .
	MSSS	◇ En soutenant cinq refuges pour victimes de violence familiale à travers les TNO et les activités d'ensemble des gens qui travaillent dans ces refuges.
	MSSS	◇ En offrant du financement pour élaborer des protocoles sur la violence familiale et des équipes d'intervention dans les régions sans refuge.
	MSSS	◇ En soutenant la programmation pour les enfants ayant été témoins de violence.
	MSSS	◇ En continuant de mettre en œuvre la campagne de publicité sociale « Avant qu'il soit trop tard » sur la violence familiale.
	Justice	◇ En continuant de soutenir le programme de guérison pour hommes qui s'adonnent à la violence dans leurs relations intimes, comme le Programme de guérison Wek'eahkaa « Un nouveau jour ».
4.4.2	Justice	Nous soutiendrons la GRC et les collectivités dans leurs efforts pour renforcer les partenariats, afin de prévenir et de répondre à la violence, en soutenant l'élaboration dans chaque collectivité de plans d'action pour le maintien de l'ordre conformément aux priorités communautaires.
4.4.3	Justice	Nous chercherons à améliorer l'accès à la justice aux TNO en élargissant les programmes communautaires d'approche légale, en facilitant l'accès à des services juridiques en droit familial pour aider les membres de la famille non représentés à leur première présence au tribunal de la famille, et en élargissant l'éducation publique aux programmes et aux services pour que les gens connaissent l'aide disponible et le moyen d'y accéder.
4.4.4	Justice	Nous améliorerons notre réponse sociale à la réduction de la criminalité en examinant et en analysant les indicateurs sociaux, en menant une

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		recherche sur ce qui contribue à réduire la criminalité et en identifiant les écarts dans la programmation territoriale.
4.4.5	MEAA	Nous mettrons en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation qui relèvent du gouvernement territorial, notamment ceux liés à la violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones.
4.4.6	MEAA	Nous soutiendrons la Table ronde et l'enquête nationale sur les femmes autochtones assassinées ou disparues, et y participerons, en collaboration avec les familles, les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral et d'autres organisations.
4.4.7	MAMC	Nous implanterons un programme territorial de service 911, ce qui implique notamment d'établir une nouvelle législation territoriale pour gérer ce système.
4.5.1		<i>Retiré (faisait double emploi avec 4.4.2 et 5.4.1).</i>
4.5.2	MAMC	Nous financerons des programmes parascolaires visant à développer le savoir-faire physique chez les jeunes et nous veillerons à ce que le Programme de résilience pour enfants et jeunes soit un succès.
4.5.3		<i>Retiré (faisait double emploi avec 2.5.3).</i>
4.5.4	MÉCF	Nous favoriserons l'apprentissage de la résilience chez les jeunes en aidant le personnel scolaire à enseigner les pratiques d'autorégulation.
5.1.1	MEAA	En accord avec la politique sur le respect, la reconnaissance et la responsabilité, nous inviterons tout gouvernement régional ou communautaire autochtone ne formant pas un regroupement à renforcer ses relations intergouvernementales avec le GTNO par la négociation d'un protocole d'entente intergouvernemental.
5.1.2	MERN	Nous consulterons les gouvernements autochtones pour achever la prochaine phase d'établissement de la réglementation de la <i>Loi sur la faune</i> .
5.1.3	MAMC	Nous travaillerons en partenariat avec les gouvernements autochtones pour explorer la conception et le lancement d'un programme de formation pour les gouvernements des Premières nations ayant des responsabilités de nature municipale, afin d'aider à améliorer la gouvernance et la capacité de gestion de ces gouvernements.
5.1.4	MEAA	Nous chercherons à résoudre les ententes en suspens sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale avec les gouvernements d'Akaiicho et du Dehcho, la nation métisse des TNO, le gouvernement Acho Dene Koe et le gouvernement du Canada durant la session gouvernementale, et nous préconiserons que soit accordé un intérêt particulier à la quantité de terres lors de nos négociations.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
5.1.5	MSSS	Nous fournirons du financement aux gouvernements communautaires autochtones et nous travaillerons avec les collectivités pour élaborer des plans de mieux-être qui répondent aux besoins locaux et aux priorités.
5.1.6		<i>Retiré (faisait double emploi avec 4.4.5).</i>
5.1.7	MEAA	Nous continuerons à soutenir le Conseil intergouvernemental en vue de la mise en œuvre d'un projet de gestion coopérative et collaborative des terres et des ressources, comme défini dans l'Accord de transfert des responsabilités sur les terres et les ressources.
5.2.1	MEAA	Nous chercherons à mettre en place un comité paritaire entre les membres du Conseil exécutif et les membres titulaires pour partager l'information et discuter d'approches sur l'avancement des accords sur les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale, ainsi que des initiatives pour améliorer les relations avec les gouvernements autochtones.
5.2.2		<i>Retiré (faisait double emploi avec 1.3.6).</i>
5.2.3	MEAA	Nous travaillerons avec les gouvernements autochtones pour développer conjointement la capacité de leurs ressources humaines, en terminant et en évaluant par exemple le projet pilote actuel avec le Gwich'in Tribal Council.
5.2.4	MEAA et MITI	Nous poursuivrons une entente avec le gouvernement fédéral sur la gestion des ressources en mer.
5.2.5	MAT	Nous travaillerons pour améliorer la gestion des ressources intégrées aux TNO afin que le régime reflète les intérêts et les priorités des TNO.
5.3.1		Nous améliorerons l'accès à l'information et à la protection de la vie privée :
	Justice	◇ En élaborant et en proposant des amendements à <i>la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> (la LAIPVP).
	Justice	◇ En créant un cadre sur la confidentialité au GTNO et des programmes de gestion, pour que les moyens de protection de la confidentialité prévus dans la LAIPVP soient gérés avec logique et honnêteté.
	Justice	◇ En garantissant qu'une formation sur les exigences relatives à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée soit offerte en ligne aux employés du GTNO et des organismes privés.
	Finances	◇ En continuant de sauvegarder et d'améliorer la sécurité et l'intégrité de l'information fournie au gouvernement pour le compte des résidents, des entreprises et des visiteurs.
5.3.2	Finances	Nous mettrons en œuvre la nouvelle <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> pour améliorer la planification et la responsabilisation à l'échelle

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		gouvernementale, et la responsabilisation fiscale dans son ensemble.
5.3.3		Nous améliorerons la collaboration pour faciliter l'accès aux programmes gouvernementaux et aux services offerts en ligne, sans oublier :
	Finances	◇ L'alignement des approches territoriales avec les efforts pancanadiens en vue de l'établissement des identités numériques et du recours à ces dernières pour le gouvernement en ligne.
	Finances	◇ La création en ligne d'un portail intégré et unique pour les résidents et les entreprises afin de négocier de manière sécuritaire avec le gouvernement.
	Finances	◇ L'augmentation de l'accès en ligne aux services pour les conducteurs et les véhicules à moteur, de même qu'aux services de permis commerciaux.
	Finances	◇ La participation aux sondages nationaux pour évaluer la satisfaction des résidents et des entreprises à l'égard de la prestation des services gouvernementaux.
5.3.4	MEAA	Nous maximiserons la capacité pour les citoyens d'accéder au gouvernement au moyen des médias sociaux, de l'identité visuelle et des communications dans leur ensemble.
5.3.5	MEAA	Nous mettrons en œuvre une Politique gouvernementale ouverte pour améliorer la participation civique, rendre l'information sur les activités gouvernementales plus disponible et accessible, et explorer de nouvelles technologies favorisant l'ouverture et la responsabilisation.
5.3.6	MEAA	Nous améliorerons la visibilité publique et l'accès au Conseil exécutif en organisant des réunions du Conseil exécutif dans chaque région des TNO, en tenant en public certaines réunions des comités du Conseil exécutif, et en rencontrant les comités permanents en public plus fréquemment.
5.3.7	MEAA	Nous améliorerons les occasions pour le public de contribuer à la prise de décisions en améliorant l'accès aux initiatives gouvernementales de consultation du public en produisant des rapports sur la façon dont les opinions publiques ont modelé les décisions gouvernementales.
5.3.8	MEAA	Nous augmenterons la collaboration entre ministres et députés en veillant à ce qu'il y ait des consultations préliminaires, régulières et ouvertes entre ces derniers et les comités de l'Assemblée législative, en explorant plus d'options pour travailler officiellement ensemble, et en renforçant de manière uniforme les processus de partage et de suivi des renseignements fournis aux comités permanents.
5.3.9	MEAA	Nous développerons et mettrons en œuvre un plan de communications efficace pour sensibiliser les résidents aux mécanismes offerts pour en

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
		appeler des décisions gouvernementales.
5.3.10	MEAA	Nous ferons des efforts pour sensibiliser nos résidents, et notamment ceux des plus petites collectivités, aux programmes et aux services gouvernementaux offerts, et à la façon d’y accéder, au moyen de centres multiservices et d’agents de services gouvernementaux.
5.3.11	Justice	Nous élaborerons au cours des deux prochaines années une législation afin d’établir un bureau parlementaire indépendant pour le protecteur du citoyen.
5.4.1		<i>Retiré (faisait double emploi avec 4.5.1 et 4.4.2)</i>
5.4.2	MAMC	Nous prendrons davantage de mesures pour surveiller la qualité de l’eau potable et nous soutiendrons également les programmes communautaires de surveillance de l’eau.
5.4.3	MERN	Nous finaliserons les plans de protection communautaires contre les incendies de végétation, et nous élaborerons et proposerons des amendements pour moderniser la législation sur la protection des forêts.
5.4.4	MAMC	Nous continuerons de rechercher et d’aider les collectivités à obtenir du financement fédéral pour l’amélioration des infrastructures des gouvernements communautaires, notamment par la mise en œuvre du cadre sur la gestion des avoirs concernant l’Accord de la taxe sur l’essence pour veiller à ce que toutes les collectivités soient dotées de plans de gestion des immobilisations.
5.4.5	MAMC	Nous élaborerons une stratégie pour refermer l’écart des niveaux de financement afin de répondre aux besoins municipaux de base.
5.4.6	MAMC	Nous installerons à distance des stations de surveillance de l’eau dans cinq autres collectivités et nous construirons trois autres usines de traitement des eaux.
5.4.7	MAMC	Nous travaillerons avec les intervenants pour élaborer et proposer des modifications afin de moderniser la <i>Loi sur les mesures civiles d’urgence</i> et de revitaliser le plan d’intervention aux urgences territoriales.
5.4.8	MAMC	Nous élaborerons et proposerons des modifications à <i>la Loi sur la prévention des incendies</i> , et nous travaillerons avec les intervenants pour déterminer les priorités pour les plans communautaires de protection des incendies.
5.4.9	MAMC	Nous fournirons aux gouvernements communautaires de l’aide technique afin de déterminer les améliorations à apporter en matière d’efficacité énergétique dans les constructions des gouvernements communautaires, et nous agirons pour améliorer l’efficacité énergétique.

N° de référence	Ministère responsable	Engagement
5.4.10	MAT et MAMC	Nous travaillerons avec les gouvernements communautaires pour résoudre les problèmes d'occupation des terres qui entravent la planification communautaire.
5.5.1	MEAA et MAMC	Nous soutiendrons la prestation d'ateliers qui aideront les femmes à entrer en politique.
5.5.2	MEAA	Nous appuierons une campagne de communication pour améliorer la participation des femmes en politique.
5.5.3	MEAA	Nous améliorerons l'équité entre les sexes dans les nominations à tous les conseils et tous les organismes territoriaux.

# Annexe B

## Initiatives législatives ciblées dans le mandat du Conseil exécutif

Les initiatives législatives suivantes ont été ciblées dans le mandat de la 18<sup>e</sup> Assemblée législative en vue de leur adoption. Il est prévu qu'elles sauront aider le gouvernement à atteindre les objectifs prévus dans son mandat. La liste qui suit ne reflète pas l'ensemble du programme législatif de la 18<sup>e</sup> Assemblée; qui plus est, la législation ne représente qu'un outil parmi d'autres pouvant être utilisé par le gouvernement pour remplir son mandat.

- *Loi sur les ressources minières*
- *Loi sur les terres*
- *Loi sur les terres domaniales*
- *Loi sur les parcs territoriaux*
- *Loi sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les opérations pétrolières*
- *Loi sur les eaux*
- *Loi sur la protection de l'environnement*
- *Loi sur l'aménagement des forêts*
- *Loi antitabac*
- *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*
- *Loi sur les mesures civiles d'urgence*
- *Loi sur la prévention des incendies*
- *Loi sur l'ombudsman*